

ACCIOR – A.R.C.

53, rue Benjamin Franklin - CS 80654

85016 La Roche-sur-Yon Cedex

S.A.S au capital de 40 000 €

343 156 766 RCS La Roche-sur-Yon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COGELEC

Société anonyme

370 Rue de Maunit
85290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

ACCIOR – A.R.C.

53, rue Benjamin Franklin - CS 80654

85016 La Roche-sur-Yon Cedex

S.A.S au capital de 40 000 €

343 156 766 RCS La Roche-sur-Yon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale Ouest Atlantique

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

COGELEC

Société anonyme

370 Rue de Maunit
85290 Mortagne sur Sèvre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société COGELEC

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société COGELEC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation et dépréciation des immobilisations incorporelles issues de développement

Les immobilisations incorporelles issues de développement, dont les principes de comptabilisation sont décrits dans la note « 3.6.4.8 Immobilisations incorporelles », figurent au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 6 279 K€, et ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans les notes « 3.6.4.10 Suivi de la valeur des actifs non courants (hors actifs financiers) » et « 3.6.6.1 Dépréciation des actifs non financiers » de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation fondés sur les prévisions de flux de trésorerie, et contrôlé la cohérence des hypothèses utilisées avec les données prévisionnelles issues de plans stratégiques établis sous le contrôle de la direction du groupe. Nous avons également vérifié que les notes de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

Comptabilisation des produits

Les notes « 3.6.4.18 Reconnaissance des produits » et « 3.6.8.1 Chiffre d'affaires » de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la reconnaissance du Chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :


- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

La Roche-sur-Yon et Saint Herblain, le 23 avril 2024

Les commissaires aux comptes

ACCIOR – A.R.C.

Deloitte & Associés

 *CAILLAUD Sébastien*

radigue Guillaume

Sébastien CAILLAUD

Guillaume RADIGUE

3. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2023

Dans l'ensemble des états financiers et annexes, les montants sont indiqués en milliers d'Euros (K€), sauf indication contraire, et les différences de ± 1 K€ sont dues aux arrondis.

3.1 BILAN CONSOLIDE

3.1.1 ACTIF

ACTIF	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	3.6.7.1	7 177	7 307
Immobilisations corporelles	3.6.7.2	13 374	12 950
Titres mis en équivalence		400	
Autres actifs financiers	3.6.7.3	506	611
Autres actifs non courants	3.6.7.4	7 119	6 355
Actifs d'impôts non courants	3.6.7.5		
Total actif non courant		28 576	27 222
Stocks et en-cours	3.6.7.6	16 028	16 011
Créances clients et comptes rattachés	3.6.7.7	16 445	14 977
Autres actifs courants	3.6.7.7	4 035	3 935
Actifs d'impôts courants	3.6.10.1	1 336	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3.6.7.8	22 489	23 439
Total actif courant		60 333	58 361
TOTAL ACTIF		88 909	85 584

3.1.2 PASSIF

PASSIF	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Capital social	3.6.7.9 et 3.5	4 004	4 004
Primes d'émission	3.5	4 799	18 551
Autres éléments du résultat global	3.5	-112	541
Réserves consolidées part du Groupe	3.5	-3 243	-15 735
Résultat consolidé part du Groupe	3.5	4 505	-292
Capitaux propres part du Groupe	3.5	9 953	7 069
Réserves consolidées part des minoritaires	3.5	-2 050	
Résultat consolidé part des minoritaires	3.5	6	
Capitaux propres part des minoritaires	3.5	-2 044	0
Total capitaux propres		7 909	7 069
Emprunts et dettes financières	3.6.7.10	17 402	21 268
Provisions pour engagements de retraite	3.6.7.12	408	372
Autres provisions à long terme	3.6.7.13	1 673	1 684
Autres passifs non courants	3.6.7.15	34 712	30 265
Passifs d'impôts non courants	3.6.7.5	615	291
Total passif non courant		54 810	53 880
Emprunts et dettes financières	3.6.7.10	7 030	5 649
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3.6.7.15	6 136	5 448
Autres passifs courants	3.6.7.15	12 921	12 145
Passifs d'impôts courant	3.6.10.1	103	1 392
Total passif courant		26 190	24 635
TOTAL PASSIF		88 909	85 584

3.2 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	3.6.8.1	66 000	59 731
Autres produits de l'activité		24	16
Achats consommés	3.6.8.2	-22 627	-20 158
Charges de personnel	3.6.8.3	-21 401	-19 282
Charges externes	3.6.8.4	-11 318	-11 010
Impôts et taxes		-737	-777
Dotations / Reprises amortissements	3.6.7.1 et 3.6.7.2	-4 861	-4 368
Dotations / Reprises provisions et dépréciations		-585	-343
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-11	-752
Autres produits et charges opérationnels courants	3.6.8.5	602	472
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		5 083	3 529
Autres produits et charges opérationnels	3.6.8.6	-299	-1 184
RESULTAT OPERATIONNEL	3.6.4.25	4 784	2 345
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		530	80
Coût de l'endettement financier brut		-348	-332
Coût de l'endettement financier net	3.6.4.25 et 3.6.8.7	182	-252
Autres produits et charges financiers	3.6.8.7	140	-350
Charges d'impôt	3.6.10.1	-595	-2 035
Quote-part de résultat des autres sociétés mises en équivalence			
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		4 511	-292
Part du Groupe		4 505	-292
Part des minoritaires		6	
RESULTAT NET DE BASE PAR ACTION en €	3.6.4.26	0,5395	-0,0344
RESULTAT NET DILUE PAR ACTION en €	3.6.4.26	0,5395	-0,0344

3.3 ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL

	31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT DE LA PERIODE	4 511	-292
Eléments recyclables en compte de résultat		
Ecarts de conversion	-183	386
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres		
Eléments non recyclables en compte de résultat		
Impôts sur éléments comptabilisés directement en capitaux propres	-10	-54
Ecarts actuariels	37	208
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres		
AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	-156	541
RESULTAT GLOBAL DE LA PERIODE	4 355	249
Part du Groupe	4 393	249
Part des minoritaires	-38	

3.4 TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE

Conformément à IAS7, les flux d'investissements et de financements relatifs aux contrats de crédit-bail et de location sont considérés comme non-cash et donc exclus du présent état de flux (cf notes 3.6.9.10 et 3.6.9.13).

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
FLUX DE TRESORERIE LIE A L'ACTIVITE			
Résultat net des activités poursuivies	3.2	4 511	-292
	3.6.7.1-3.2-		
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3.3-3.7-3.12-	5 259	4 102
	3.13		
Reprises de subventions	3.6.8.5	-605	-526
Part des produits constatés d'avance repris au résultat	3.6.7.15	-4 117	-3 332
Plus et moins-values de cessions	3.6.9.1	291	281
Ecart de change sur réciprocity		-174	440
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		5 164	673
Coût de l'endettement financier net	3.6.8.7	-182	253
Charge d'impôt (y compris impôts différés)	3.6.9.2	504	1 820
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		5 487	2 746
Impôts versés	3.6.9.3	-2 853	-387
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité :			
- Autres actifs non courants	3.6.7.4	-760	-556
- Stocks	3.6.9.4	-18	-718
- Clients	3.6.9.5	-1 459	-3 096

- Autres actifs courants (hors prêts et cautions)	3.6.9.6	-34	-779
- Autres passifs non courants	3.6.9.7	4 426	4 258
- Fournisseurs	3.6.9.8	593	79
- Autres passifs courants	3.6.9.9	5 492	7 335
	Total	8 242	6 523
Flux net de trésorerie généré par l'activité		10 875	8 882
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</u>			
Acquisitions d'immobilisations	3.6.9.10	-4 201	-4 201
Cessions d'immobilisations	3.6.9.11	55	0
Variation des prêts et avances consenties	3.6.9.12	-9	-121
Prise de participation dans une société mise en équivalence		-400	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement		-4 556	-4 322
<u>FLUX DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</u>			
Dividendes versés aux actionnaires de la Société mère	3.5	-2 437	
Augmentation de capital en numéraire	3.5		
Actions propres	3.5	-1 039	39
Emissions d'emprunts	3.6.9.13	2 015	4 620
Remboursements d'emprunts	3.6.7.14	-5 995	-4 194
Coût de l'endettement financier net	3.6.8.7	182	-253
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-7 275	212
<u>VARIATION DE LA TRESORERIE</u>		-955	4 772
Trésorerie d'ouverture		23 438	18 763
Trésorerie de clôture	3.6.7.8	22 488	23 438
Variation des écarts de conversion		-5	97
Variation de la trésorerie		-955	4 771

3.5 TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Primes	Autres éléments du résultat global	Réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres	Dont Intérêts minoritaires	Dont Capitaux propres Groupe
Au 31 décembre 2021	4 004	18 551	-327	-12 167	-3 280	6 782		6 782
Mouvements :								
Affectation résultat N-1			327	-3 606	3 280			
Actions propres				38		38		38
Écarts actuariels			154			154		154
Écart de change			386			386		386
Résultat consolidé					-292	-292		-292
Au 31 décembre 2022	4 004	18 551	540	-15 735	-292	7 069		7 068
Mouvements :								
Affectation résultat N-1		-11 315	-541	11 564	292			
Dividendes versés par la Société mère		-2 437				-2 437		-2 437
Actions propres				-1 078		-1 078		-1 078

Ecart actuariels			27			27		27
Ecart de change			-183			-183	-44	-139
Cession partielle IT UK				0		0	-2 006	2 007
Résultat consolidé					4 511	4 511	6	4 505
Au 31 décembre 2023	4 004	4 799	-156	-5 249	4 511	7 909	-2 044	9 953

L'augmentation de capital du 13 juin 2018, liée à l'introduction en Bourse de la Société, a généré une prime d'émission d'un montant de 20 110 K€, sur laquelle sont venus s'imputer les frais d'IPO nets d'IS pour un montant de 1 558 K€.

Par la suite, conformément au PV d'AG du 22 juin 2023, le résultat 2022 ainsi que les pertes antérieures accumulées en réserves ont été imputés sur les primes d'émission pour un montant de 11 315 K€. De même, la distribution de dividendes d'un montant global de 2 437 K€ a été prélevée sur ces primes d'émission.

C'est ainsi que les primes d'émission s'élèvent désormais à 4 799 K€.

Les actions propres sont retraitées conformément à la note 3.6.7.9.

3.6 NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

3.6.1. PRESENTATION DU GROUPE ET DES EVENEMENTS IMPORTANTS

3.6.1.1 Information relative à la Société et à son activité

La Société COGELEC est une Société Anonyme (SA). Les comptes IFRS comprennent la Société mère COGELEC et ses filiales.

Adresse du siège social : 370 rue Maunit, Mortagne-sur-Sèvre (85290), France.

Numéro du Registre du Commerce et des Sociétés : 433 034 782

COGELEC est un fabricant français d'interphones téléphoniques et de solutions de contrôle d'accès dans l'habitat collectif et individuel. La Société est organisée de façon à apporter la meilleure offre globale à ses clients et à développer de nouveaux produits, en investissant dans la recherche-développement.

La Société COGELEC et ses filiales est ci-après dénommée la « Société » ou le « Groupe ».

Dans le cadre de son développement à l'export, le 4 décembre 2017, la Société COGELEC a souscrit au capital de la Société INTRATONE GmbH. Son siège est à Düsseldorf et la Société a été immatriculée le 28 décembre 2017. Le 12 février 2018, la Société COGELEC a souscrit au capital de la société INTRATONE UK Limited dont le siège est à Londres. Le 29 octobre 2018, la Société COGELEC a souscrit au capital de la société INTRATONE BV dont le siège est à Amsterdam. Ces Sociétés ont été créées dans le but de faciliter la commercialisation des produits INTRATONE à l'international. Elles sont toujours en phase de lancement et génèrent ainsi des pertes. C'est dans ce contexte que COGELEC a procédé à des abandons de créances à caractère commercial sur l'exercice dont le détail suit :

- INTRATONE GMBH : 1,6 M€
- INTRATONE BV : 2,0 M€

Par ailleurs, sur l'exercice, en application du contrat de distribution, la Société COGELEC a pris en charge les coûts de distribution de ses filiales à hauteur de 6,0 M€ de manière à ce que leur EBITDA respectif représente 3,5% du chiffre d'affaires, ce qui est le reflet de la marge commerciale qu'elles réalisent. Tous ces montants ont correctement été neutralisés dans les comptes consolidés.

3.6.1.2 Événements marquants au cours de l'exercice 2023

Le 1er février 2023, COGELEC a annoncé un accord de collaboration avec KONE pour développer le déploiement d'une nouvelle offre de services connectés associant leurs deux technologies intelligentes, et notamment de nouvelles solutions connectées dans les résidences. Dans le cadre de cette nouvelle collaboration, COGELEC sous sa marque Intratone et KONE, leader mondial de la mobilité dans les villes, vont déployer une offre commune à destination de l'habitat collectif qui propose quatre fonctionnalités spécifiques à savoir la connectivité entre la porte du hall d'entrée et l'ascenseur, la connectivité entre l'interphone du résident et l'ascenseur, la connectivité entre le résident et l'ascenseur via un smartphone et la connectivité entre le résident et l'ascenseur en cas de panne.

Le 9 décembre 2022, COGELEC SA a reçu un avis de vérification de comptabilité portant sur les exercices 2020 et 2021. Cet examen a commencé en janvier 2023. Le 8 décembre 2023, la Société a reçu une proposition de rectification interruptive de prescription visant uniquement l'exercice clos le 31/12/2020 en matière de TVA et d'IS et excluant le CIR 2020 déposé en 2021. Les montants redressés ont été acceptés par la Société pour un montant de 10 335 euros au titre de la TVA et de 13 973 euros au titre de l'IS. Le présent contrôle est toujours en cours en ce qui concerne le CIR 2020 et 2021 et l'ensemble des taxes de l'exercice 2021.

Le 14 novembre 2023, COGELEC a annoncé sa collaboration avec Arkéa Créative Care, marque innovante spécialisée dans les services technologiques à destination des résidences services seniors et des EHPAD. Ce partenariat répond aux enjeux du vieillissement de la population et de l'adaptation de l'habitat aux besoins des personnes âgées. Déjà déployées dans certaines Résidences Services Seniors et prochainement installées dans les résidences Mobicap, les innovations combinées d'Arkéa Créative Care et de COGELEC trouveront aussi écho chez les bailleurs sociaux et les syndicats de copropriété qui souhaitent répondre aux besoins des résidents vieillissants. Simple d'utilisation et pratique pour les personnes ne disposant pas de smartphone ou en perte d'autonomie, l'interphone Intratone connecté à la centrale tactile tranquillise les résidents en apportant confort et sécurité.

Fin novembre 2023, le Groupe a pris la décision de réorganiser la force de vente de sa filiale en Allemagne afin de se recentrer temporairement sur une équipe plus réduite de commerciaux « terrain ». Cette équipe reste soutenue par les différentes fonctions support. En effet, le Groupe souhaite consolider sa performance économique sur un marché à fort potentiel où ses ambitions restent immenses.

Le 22 décembre 2023, la Société COGELEC a pris une participation de 35% pour un montant de 400 k€, dans le capital de la Société PORTACONNECT qui développe une solution connectée de surveillance à distance du fonctionnement des portes et portails automatiques. La gérance de PORTACONNECT est assurée par un tiers extérieur au Groupe et COGELEC n'intervient pas dans les prises de décisions de cette structure. COGELEC possède l'exclusivité de la commercialisation de cette solution et bénéficie d'une nouvelle diversification dans sa gamme de produits.

La Société PORTACONNECT est mise en équivalence dans la consolidation du Groupe.

Afin d'associer son Directeur Commercial et Marketing à la réussite de la filiale anglaise, COGELEC en tant qu'associé majoritaire d'Intratone UK lui a cédé, par acte séparé en date du 29 décembre 2023, 24% du capital et des droits de vote de la Société Intratone UK. Les parties ont également conclu à la même date un pacte d'associés qui constitue une condition déterminante de leur consentement à la réalisation de la cession de 24% du capital et des droits de vote de la Société.

3.6.1.3 Synthèse et perspectives

Fort d'une gamme de produits et de services très innovants en phase avec les besoins émergents dans le domaine du contrôle d'accès, COGELEC envisage une nouvelle année de croissance à deux chiffres de son activité pour l'exercice en cours accompagnée d'une amélioration de la rentabilité.

Le démarrage effectif de la commercialisation de Kibolt dans le BtoB se confirme pour mai 2024 et contribuera à alimenter progressivement les ventes en France à partir du second semestre de l'année.

3.6.2 APPRECIATION DES FACTEURS DE RISQUE

COGELEC peut se trouver exposé à différentes natures de risques financiers : risque de marché, risque de crédit et risque de liquidité. Le cas échéant, COGELEC met en œuvre des moyens simples et proportionnés à sa taille pour minimiser les effets potentiellement défavorables de ces risques sur la performance financière. La politique de COGELEC est de ne pas souscrire d'instruments financiers à des fins de spéculation.

- *Risque de crédit*

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, celui-ci est principalement concentré sur les créances clients. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la Direction, en fonction des informations à la date de clôture.

En ce qui concerne les créances clients, la Société évalue régulièrement, en interne, le risque de crédit client et la situation financière de ses clients. Il est précisé que le poste clients se compose d'un très grand nombre de factures de petits montants répartis sur de nombreux tiers différents. Cette configuration tend à limiter le risque en question.

- *Risque de liquidité*

La trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe s'élèvent à 22 488 K€ au 31 décembre 2023.

La trésorerie disponible est placée essentiellement sur (i) des comptes bancaires et (ii) des comptes de placements à court et moyen termes (comptes à terme) très liquides et facilement convertibles à une échéance inférieure à 3 mois en un montant connu de trésorerie et dont la valeur est très faiblement exposée à des risques de variation.

La Société n'est pas exposée à un risque de liquidité résultant de la mise en œuvre éventuelle de clauses de remboursement anticipé d'emprunts bancaires.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur un horizon de temps de 12 mois.

Un risque significatif en matière de liquidités serait que les clients concernés demandent en même temps la résiliation de leurs contrats d'abonnements prépayés et exigent le remboursement des sommes perçues d'avance par la Société (PCA). La probabilité d'occurrence de ce risque est cependant jugée faible par la Société.

- *Risque de change*

La stratégie du Groupe est de favoriser l'euro comme devise dans le cadre de la signature de ses contrats.

Le Groupe est exposé aux risques de change dans le cadre de ses achats de composants aux États-Unis et en Asie (achats effectués en dollars). Ces achats en devises s'élèvent à 7,1 M\$ en 2023, montant identique à 2022.

Le Groupe gère avec ses partenaires bancaires son exposition au risque de change principalement le dollar américain (USD) en procédant à des opérations d'achats à terme.

- *Risque de taux d'intérêt*

Au 31 décembre 2023, les dettes financières de la Société ne sont pas soumises au risque de volatilité de taux d'intérêt dans la mesure où la Société est endettée à taux fixes.

- *Risque de marché*

Les risques financiers de marché (risques sur actions propres) sont suivis par un prestataire externe. Pour le détail des opérations de l'exercice, voir note 3.6.7.9.

3.6.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE 2023

Faisant usage de l'autorisation conférée par la 9^{ème} résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 22 juin 2023, le Conseil d'Administration a, lors de sa réunion du 26 mars 2024, décidé de renouveler dans les mêmes termes le programme de rachat d'actions mis en œuvre le 16 novembre 2022 aux fins de couvrir les futurs plans d'attributions gratuites d'actions pour une durée de 18 mois à compter de ladite assemblée générale, soit jusqu'au 22 décembre 2024.

Le Conseil d'Administration a également, lors de sa réunion du 26 mars 2024, fait usage de l'autorisation conférée par la 16^{ème} résolution de l'assemblée générale des actionnaires de la Société en date du 22 juin 2023 afin de mettre en place plusieurs plans d'attributions gratuites d'actions au bénéfice de certains membres du personnel salarié de la Société et plus généralement du Groupe dont :

- (i) Les membres du Comité de Direction du Groupe, à hauteur d'un maximum de 120.000 actions, représentant 1,35% du capital social de la Société à la date d'attribution (le « **Plan n°2024-01** ») ;
- (ii) Les managers locaux des filiales du Groupe, à hauteur d'un maximum de 60.000 actions, représentant 0,67% du capital social de la Société à la date d'attribution réparties à hauteur de 20.000 actions chacun entre le manager de la division britannique du Groupe (le « **Plan n°2024-02-01** »), la manager de la division allemande du Groupe (le « **Plan n° 2024-02-02** ») et le manager de la division néerlandaise du Groupe (le « **Plan n° 2024-02-03** ») ;
- (iii) Certains collaborateurs hauts potentiels et contributeurs clés du Groupe, à hauteur d'un maximum de 250.000 actions, représentant 2,81% du capital social de la Société à la date d'attribution (le « **Plan n° 2024-03** »).

L'ensemble de ces plans sont soumis à une période d'acquisition de 40 mois (sans période de conservation) et à des conditions de présence et de performance, ayant pour objectif la croissance de la Société et la création de valeur pour ses actionnaires.

La mise en place de ces plans a pour but de renforcer les liens existants entre la Société et les salariés concernés du Groupe en leur offrant la possibilité d'être plus étroitement associés au développement et aux performances futures de la Société et plus généralement du Groupe.

Ces plans représentent par ailleurs pour la Société un coût réduit en matière d'instrument de motivation et, pour les actionnaires, un effet dilutif maîtrisé.

Les actions émises à l'issue de la période d'acquisition pourront être des actions ordinaires nouvelles ou des actions existantes, acquises dans le cadre du programme de rachat d'actions de la Société, tel que décrit à la section 1.4.3 du rapport de gestion.

3.6.4 PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire. Des arrondis sont faits pour le calcul de certaines données financières et autres informations contenues dans ces comptes. En conséquence, les chiffres indiqués sous forme de totaux dans certains tableaux peuvent ne pas être la somme exacte des chiffres qui les précèdent.

3.6.4.1 Déclaration de conformité

La Société a établi ses comptes, arrêtés par le conseil d'Administration le 22 avril 2024, conformément aux normes et interprétations publiées par l'International Accounting Standards Boards (IASB) et adoptées par l'Union Européenne à la date d'établissement des états financiers, et présentés avec en comparatif, l'exercice 2021 établi selon le même référentiel.

Ce référentiel, disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm), comprend les normes comptables internationales (IAS – International Accounting Standards et IFRS – International Financial Reporting Standards), les interprétations du comité permanent d’interprétation (Standing Interpretations Committee – SIC) et du comité d’interprétation des normes d’informations financières internationales (IFRIC – International Financial Interpretations Committee).

Les principes généraux, les méthodes comptables et options retenus par le Groupe sont décrits ci-après.

3.6.4.2 Principe de préparation des états financiers

Les comptes IFRS du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l’exception de certaines catégories d’actifs et passifs conformément aux dispositions édictées par les normes IFRS : les avantages du personnel évalués selon la méthode des unités de crédits projetés, les emprunts et dettes financières évalués selon la méthode du coût amorti (voir note 3.6.11.3).

3.6.4.3 Continuité d’exploitation

Le principe de continuité d’exploitation a été retenu par le Conseil d’Administration.

3.6.4.4 Méthodes comptables

Les principes comptables retenus sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des comptes IFRS annuels pour l’exercice clos au 31 décembre 2022, à l’exception de l’application des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants adoptés par l’Union Européenne, d’application obligatoire pour le Groupe au 1er janvier 2023.

Normes, amendements de normes et interprétations applicables à partir de l’exercice ouvert au 1er janvier 2023

- . Amendements à IAS 1 et à l’énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables
- . Amendements à IAS 8 – Définition d’une estimation comptable
- . Amendements à IAS 12 – Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d’une même transaction
- . Amendements à IAS 12 – Réforme fiscale internationale - Modèle de règles du Pilier 2
- . IFRS 17 – Contrats d’assurance
- . Amendements à IFRS 17 – Modification d’IFRS 17
- . Amendements à IFRS 17 – 1ère application d’IFRS 17 et d’IFRS 9 – Informations comparatives

Ces amendements de normes n’ont pas d’impact sur les états financiers du Groupe.

Normes, amendements de normes et interprétations publiés mais non appliqués de manière anticipée par le Groupe :

- . Amendements à IAS 1 – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et passifs non courants assortis de clauses restrictives.
- . Amendements à IFRS 16 – Passif locatif découlant d’une cession-bail

Ces amendements de normes n’ont pas d’impact sur les états financiers du Groupe.

3.6.4.5 Méthode de consolidation

Le Groupe applique les normes IFRS 10, « États financiers consolidés », IFRS 11, « Partenariats », IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d’autres entités » et IAS 28 « Participation dans des entreprises associées »,

La norme IFRS 10, qui traite de la comptabilisation des états financiers consolidés, présente un modèle unique de consolidation qui identifie le contrôle comme étant le critère à remplir pour consolider une entité. Un investisseur exerce le contrôle sur une entité détenue, s’il détient le pouvoir sur cette entité, s’il est exposé aux rendements variables de l’entité,

ou s'il a des droits sur ces rendements variables en raison de son implication dans cette entité, et s'il a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements.

Les filiales sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce le contrôle.

La norme IAS 28, qui traite des entreprises associées, définit l'influence notable comme le pouvoir de participer aux décisions liées aux politiques financières et opérationnelles de l'entité détenue, sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou conjoint sur ces politiques. Un investisseur qui exerce une influence notable sur une entité doit comptabiliser sa participation dans l'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Les entreprises associées sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

3.6.4.6 Utilisation de jugements et d'estimations affectant les actifs et les passifs

La Direction de la Société revoit ses estimations et appréciations de manière régulière sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances. Celles-ci constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments de produits et de charges et d'actif et de passif. Ces estimations ont une incidence sur les montants de produits et de charges et sur les valeurs d'actifs et de passifs. Il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement être différents des estimations retenues.

Les principaux éléments qui requièrent des estimations établies à la date de clôture sur la base d'hypothèses d'évolution future et pour lesquels il existe un risque significatif de modification matérielle de leur valeur telle qu'enregistrée au bilan à la date de clôture concernent :

- L'évaluation des immobilisations incorporelles liées aux développements (se référer aux notes 3.6.6.1 et 3.6.7.1)
- L'évaluation des stocks (se référer aux notes 3.6.4.11 et 3.6.7.6)
- L'évaluation des provisions pour engagement de retraites (se référer aux notes 3.6.4.15 et 3.6.7.12)
- Les provisions pour charges (se référer aux notes 3.6.4.16 et 3.6.7.13)
- Le crédit impôt recherche (se référer à la note 3.6.4.19).
- L'évaluation des actifs non courants (se référer aux notes 3.6.4.10 et 3.6.7.4)

3.6.4.7 Ventilation des actifs et des passifs en courant/non courant

Conformément à la norme IAS 1, la Société présente ses actifs et passifs en distinguant les éléments courants et non courants :

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée sont classés en courant.
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant, à l'exception des actifs financiers qui sont ventilés en courant et non courant.
- Les provisions au passif entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en passifs non courants.
- Les dettes financières qui doivent être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passif non courant.
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

3.6.4.8 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement constituées de frais de développement et d'immobilisations en cours. Les immobilisations en cours sont constituées de dépenses réalisées pour des projets non encore activés.

Les frais de développement sont essentiellement des frais engagés pour développer des produits qui donnent lieu à un ou plusieurs brevets.

Les frais de développement sont ainsi immobilisés dans la mesure où les six critères définis par la norme IAS 38 sont respectés :

- Faisabilité technique en vue de la mise en service ou de la vente,
- Intention de l'achever et de l'utiliser ou de le vendre,
- Capacité à l'utiliser ou le vendre,
- Avantages économiques probables,
- Disponibilité des ressources pour achever le développement et utiliser ou vendre,
- Capacité à évaluer de manière fiable les dépenses liées aux différents projets.

Les frais de développement activés sont des frais directement affectables à un projet, tels qu'ils résultent du suivi des coûts par projet. La quote-part du crédit d'impôt recherche lié aux projets activés est retraitée en produits constatés d'avance.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 Intérêts d'emprunts n'a pas conduit à inclure d'intérêts dans les coûts de développement.

La Société analyse régulièrement le respect des critères d'activation. Ces frais sont maintenus à l'actif, tant que la Société conserve l'essentiel des avantages et des risques liés aux projets, et notamment lorsque la Société conserve la propriété intellectuelle et a accordé un droit temporaire d'utilisation et/ou d'exploitation des résultats des phases de développement.

Les projets de développement en cours font l'objet de tests de dépréciation selon les modalités définies à la note 3.6.6.1.

Les frais activés sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation attendue par la Société, sur une durée de cinq ans, à compter du lancement de leur commercialisation.

Les immobilisations incorporelles sont aussi constituées de coûts d'obtention du contrat. Conformément à la norme IFRS 15, ces coûts liés à des contrats comprenant des prestations sur plusieurs exercices, sont capitalisés et amortis sur la durée de chaque contrat.

Enfin, les immobilisations incorporelles comprennent des logiciels et licences, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans. Les droits d'utilisation sont amortis sur la durée du contrat de location soit une durée allant de 2 à 5 ans.

3.6.4.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement aux terrains et constructions, aux installations et agencements générales, à des matériels et outillages, aux matériels de transport, de bureau et d'informatique, et au mobilier. Conformément à la norme IAS 16, elles sont évaluées au coût et amorties sur leur durée d'utilité estimée à l'acquisition et revue chaque année.

Des composants ont été identifiés pour l'ensemble immobilier. Chaque composant a été amorti sur une durée d'utilisation appropriée :

- | | |
|-----------------------------|--------|
| - Gros-œuvre : | 35 ans |
| - Bardage : | 20 ans |
| - Installations générales : | 15 ans |
| - Agencements : | 10 ans |

Pour les autres immobilisations corporelles, les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Installations générales et aménagements : 2 à 10 ans
- Matériels et outillages : 1 à 10 ans
- Matériels de transport : 2 à 5 ans
- Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- Matériel informatique : 2 à 5 ans
- Mobilier : 3 à 10 ans

Concernant les droits d'utilisation, ils sont amortis sur la durée du contrat de location soit une durée allant de 2 à 9 ans.

Les plans d'amortissements et les valeurs résiduelles, si elles existent, sont revus chaque année.

3.6.4.10 Suivi de la valeur des actifs non courants (hors actifs financiers)

La revue de l'évaluation des actifs non courants (actifs incorporels et actifs corporels) est effectuée chaque année, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances, internes ou externes, indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue.

La valeur recouvrable d'un actif est le montant le plus élevé entre la juste valeur et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité des actifs auxquels il est possible de rattacher des flux de trésorerie indépendants est déterminée selon les principes suivants :

- Les flux de trésorerie sont issus de résultats prévisionnels à 5 ans élaborés par la Direction du Groupe, associés à la détermination d'une valeur terminale (actualisation des flux de trésorerie à l'infini).
- Le taux d'actualisation est déterminé sur la base d'un coût moyen pondéré du capital.

Afin de déterminer la valeur d'usage, les actifs incorporels et corporels auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants sont regroupés au sein de l'Unité Génératrice de Trésorerie (U.G.T.) à laquelle ils appartiennent. La valeur recouvrable de l'U.G.T. est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés (D.C.F.) selon les mêmes principes que ceux détaillés ci-dessus.

La valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie ainsi déterminée est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé de ses actifs immobilisés.

Les pertes de valeur sont constatées lorsqu'il apparaît que la valeur comptable d'un actif est notablement supérieure à sa valeur recouvrable.

3.6.4.11 Stocks

Les stocks sont comptabilisés à leur coût ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans des conditions d'activité normales, sous déduction des frais de commercialisation.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de

la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks. Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

3.6.4.12 Créances clients et autres créances

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des dépréciations, le cas échéant. Le montant de la dépréciation est comptabilisé au compte de résultat. Elle est constituée dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer tout ou partie de sa créance.

La Direction procède régulièrement à la revue et à l'évaluation de la valeur recouvrable des créances clients. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation ou une perte sur créance irrécouvrable est comptabilisée en résultat net. Cette évaluation du risque-crédit repose sur l'expérience passée en matière de recouvrement de créances et de défauts de paiement, le niveau d'antériorité des créances dont l'échéance est dépassée, ainsi que sur les conditions de paiements octroyées.

Les créances comprennent des créances liées à des contrats de location de matériels aux clients.

Les créances disposent d'une nature commerciale et à ce titre, le Groupe a opté pour les mesures de simplifications applicables au calcul de la provision pour pertes attendues et préconisées par la norme IFRS 9.

L'ensemble des créances à plus d'un an sont présentées en autres actifs non courants.

3.6.4.13 Les actifs et passifs financiers

Les actifs financiers

Les actifs financiers comprennent des prêts, des parts bancaires et des dépôts et cautionnements.

Le Groupe applique les normes IAS 32, IFRS 9 et IFRS 7. La norme IFRS 9 définit deux catégories d'actifs financiers :

- Les actifs financiers en juste valeur dont les variations sont comptabilisées soit au compte de résultat s'ils sont détenus à court terme, soit en capitaux propres s'ils correspondent à un investissement à long terme,
- Les actifs financiers comptabilisés au coût amorti tels que les prêts et créances.

En tout état de cause, la Société COGELEC évalue au coût les actifs financiers déduction faite de toute perte de valeur éventuelle.

Les passifs financiers

Tous les emprunts ou dettes portant intérêts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont classés en passifs courants, sauf lorsque le Groupe dispose d'un droit inconditionnel de reporter le règlement de la dette au minimum 12 mois après la date de clôture, auquel cas ces emprunts sont classés en passifs non courants. La fraction à moins d'un an des emprunts et des dettes financières est présentée en passif courant.

3.6.4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie sont constitués de comptes bancaires et de comptes de placements à court terme (comptes à terme) très liquides et facilement convertibles sur une durée inférieure à 3 mois en un montant connu de trésorerie et dont la valeur est très faiblement exposée à des risques de variation.

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte conformément à la norme IAS 7. La charge d'impôt est présentée globalement dans les flux opérationnels. Les intérêts financiers versés sont portés en flux de financement. Les dividendes versés sont classés en flux de financement.

3.6.4.15 Avantages du personnel

Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19. Les obligations de la Société COGEELEC en matière de pension, complément de retraite et indemnité de départ à la retraite, sont celles qui sont imposées par les textes légaux applicables en France. La couverture des obligations en matière de pension et complément de retraite est complètement assurée par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure ; l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus. Il s'agit notamment des régimes de retraites publics français.

Il n'y a pas d'avantage au personnel concernant les Sociétés étrangères.

Avantages postérieurs à l'emploi

Les indemnités de départ à la retraite sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Ces indemnités relèvent du régime des prestations définies. De ce fait, la méthode utilisée pour évaluer le montant de l'engagement de la Société au regard des indemnités de fin de carrière est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées.

Elle représente la valeur actuelle probable des droits acquis, évalués en tenant compte des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de départ et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante :

Les principales hypothèses retenues pour cette estimation sont les suivantes :

Hypothèses	31/12/2023	31/12/2022
Référence taux d'actualisation	Taux IBOXX corporate AA + 10 ans	
Taux d'actualisation	3,65%	3,16%
Table de mortalité	INSEE 2016-2018	
Progression des salaires	4% dégressif	
Taux de turn-over moyen	2,90%	
Age de départ à la retraite	64 ans non-cadres 65 ans cadres	65 ans

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

Ces avantages reposent principalement sur le régime à cotisations définies (régime général).

Dans le cadre de ce régime, la Société n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations ; la charge qui correspond aux cotisations versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Autres avantages à long terme

La Société a mis en place un plan d'épargne entreprise. Les avantages à court terme incluent notamment l'accord de participation suivant la formule légale qui est calculée sur la base du résultat fiscal. Les médailles du travail sont négligeables. Le cas échéant, les indemnités de rupture de contrat de travail sont provisionnées.

Il n'existe pas d'autres avantages à long terme accordés au sein du Groupe.

3.6.4.16 Provisions et passifs éventuels

Conformément à la norme IAS 37, une provision est constituée dès lors qu'une obligation à l'égard d'un tiers provoquera de manière certaine ou probable une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. La provision est maintenue tant que l'échéance et le montant de la sortie de ressources ne sont pas fixés avec précision. Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation.

Un passif éventuel est fondé sur une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise. Un passif éventuel est aussi une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car d'une part, il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et d'autre part, le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Conformément à la norme IAS 37, la Société est amenée à constituer une provision pour « service après-vente » (SAV). Les coûts de SAV ont été provisionnés sur la base de la durée de garantie des produits, soit de 3 à 10 ans selon les produits. Les taux servant au calcul ont été déterminés sur la base des coûts observés sur les 7 dernières années et ont été rapportés au chiffre d'affaires de l'année de vente des produits concernés par les dépenses de SAV engagées. Les coûts engagés comprennent des coûts de main d'œuvre et des pièces détachées.

3.6.4.17 Impôts

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur base comptable dans les états financiers consolidés.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt adopté ou quasi adopté à la date de chaque clôture de manière définitive et dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé pour chaque réglementation fiscale. Les taux d'impôt retenus sont les suivants :

	31/12/2023	31/12/2022
Taux France	25,825%	25,825%
Taux Allemagne	31,225%	31,225%
Taux Royaume-Uni	19,000%	19,000%
Taux Pays-Bas	19,000%	15,000%

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que dans la mesure où la réalisation d'un bénéfice imposable futur, qui permettra d'imputer les différences temporelles, est probable.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale et un même taux.

Ils sont présentés de manière compensée au bilan du Groupe et justifiés au moyen d'une preuve d'impôt (voir 3.6.10.1).

Dans le compte de résultat, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est incluse dans la ligne Charges d'impôt.

3.6.4.18 Reconnaissance des produits

Les produits des activités ordinaires sont constatés lorsque le Groupe s'acquitte d'une obligation de prestation en transférant un bien ou un service promis à un client. Un actif est transféré lorsque le client obtient le contrôle de l'actif.

Les produits des activités de la Société correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir au titre des biens et services vendus dans le cadre habituel des activités de la Société. Ces produits figurent nets de taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises et déduction faites des ventes intragroupes.

Les prestations de maintenance portent sur des durées supérieures à 12 mois. Ces prestations font ainsi l'objet d'une comptabilisation à l'avancement, de façon linéaire dans le temps puisque les coûts sont engagés sur cette périodicité.

Les ventes de matériels engendrent une comptabilisation du produit à la date de livraison. Il est considéré que c'est à cette date que le client a accepté les caractéristiques du bien livré. Une créance est comptabilisée lorsque les biens sont livrés, c'est-à-dire au moment où la contrepartie est inconditionnelle, car seul l'écoulement du temps suffit à rendre le paiement de la contrepartie exigible.

Il existe 2 types de produits :

1/ Les ventes de matériels immédiatement constatées en résultat.

Pour cette typologie de contrats, chaque livraison est considérée comme une obligation de prestation distincte dont la comptabilisation est effectuée à la date de la livraison.

Les contrats dont il est fait objet sont :

- Les contrats de ventes de matériels aux distributeurs.
- Les ventes de matériels associées aux offres Prépayées. Ces matériels correspondent à la platine, la centrale de gestion et au module de transmission de données.
- Les revenus liés aux contrats de location financement dans le cadre des contrats « offres globales » (voir commentaires détaillés au point i) ci-après).

2/ Les contrats de prestations de services.

Le chiffre d'affaires des Services est représenté par 3 grandes familles :

Les offres Prépayées : l'ensemble du matériel accompagnant ces offres est vendu aux clients de COGEELEC. Ces offres sont conclues soit dans le cadre de contrôle d'accès sans interphonie (offres dites prépayées data) soit dans le cadre d'un contrôle d'accès associé à de l'interphonie (offres prépayées voix). Ces offres sont facturées en une seule fois pour une durée de 10 ou 15 ans (parfois moins). Lorsque COGEELEC vend des « kits prépayés », la Société comptabilise séparément la vente de matériel à son prix de vente et la prestation de services qui s'y rattache.

Le chiffre d'affaires relatif à la part matériel est comptabilisé immédiatement en résultat, à la date de livraison.

La prestation de services comprend notamment les accès aux applications web de gestion développées par COGEELEC, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées à l'avancement de façon linéaire sur la durée du contrat, car les coûts sont stables d'un exercice à l'autre et ceci conformément à IFRS 15.

Les offres d'abonnement :

Ces offres comprennent :

Des offres globales d'abonnement : Elles recouvrent la location des matériels (platines, etc.) et la prestation de services. Ces offres globales sont avec engagement à durée déterminée ou indéterminée. La prestation de services comprend notamment la mise à disposition d'un module de transmission, la maintenance du matériel loué, ainsi que les accès aux applications web de gestion développées par COGELEC, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Le matériel loué est traité comme un contrat de location financement conformément à IFRS 16 (les paiements actualisés couvrant la juste valeur du bien loué). Ainsi un produit est comptabilisé en chiffres d'affaires matériel à la date de livraison pour un montant correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées à l'avancement de façon linéaire sur la durée du contrat, car les coûts sont stables d'un exercice à l'autre et ceci conformément à IFRS 15.

Des offres d'abonnement classique : Depuis 2017, ces offres sont sans engagement et à durée indéterminée (Offre dite Classique). Le chiffre d'affaires relatif à la part matériel (platines, ...) est comptabilisé immédiatement en résultat, à la date de livraison.

La prestation de services comprend notamment la mise à disposition d'un module transmission, la maintenance du matériel loué, ainsi que les accès aux applications web de gestion développées par COGELEC, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Les prestations de services liées à ces offres sont comptabilisées à l'avancement de façon linéaire sur la durée du contrat, conformément à IFRS 15.

Des offres d'abonnement mixtes (offre Jumbo) :

Ces offres sont conclues pour une durée indéterminée sans période d'engagement. Une partie du matériel est vendue au client (platines, ...). Le chiffre d'affaires relatif à cette part matériel est comptabilisé immédiatement en résultat, à la date de livraison. Une autre partie notamment le Tableau d'affichage est mis à disposition du client et demeure la propriété de COGELEC.

La prestation de services comprend notamment la mise à disposition d'un module de transmission, la maintenance du matériel loué, ainsi que les accès aux applications web de gestion développées par COGELEC, la maintenance de ces applications, la formation des gestionnaires...

Les prestations de services (incluant la mise à disposition du tableau d'affichage) liées à ces offres sont comptabilisées de façon linéaire sur la durée du contrat conformément à l'IFRS 15 en cohérence avec les coûts supportés.

L'ensemble de ces offres d'abonnement constitue un business récurrent pour COGELEC. Les obligations non remplies au titre des offres à durée déterminée ou indéterminée avec un engagement de durée sont présentées dans le tableau ci-après. Les obligations de prestations qui restent à remplir correspondent aux services que le Groupe est tenu de fournir aux clients pendant la durée ferme restante du contrat.

Les offres à durée illimitée sans engagement ou à engagement échu constituent une part significative du portefeuille potentiel de COGELEC mais par définition, ne figurent pas dans les obligations non remplies mentionnées ci-dessus.

Les **autres prestations** : elles comprennent des prestations de SAV par exemple, ou toutes autres prestations de services n'entrant pas dans le cadre des offres mentionnées ci-dessous.

Le chiffre d'affaires est explicité au point 3.6.8.1.

Les actifs sur contrats sont transférés en créances clients lorsque ce droit à paiement devient inconditionnel. Les passifs sur contrats sont relatifs aux paiements d'avance reçus des clients du Groupe, pour lesquels le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la réalisation de prestations de maintenance.

Les postes d'actifs et de passifs sur contrats sont expliqués aux points 3.6.7.4, 3.6.7.7 et 3.6.7.15.

Trois types de chiffres d'affaires seront constatés sur les prochains exercices :

- Les obligations non remplies au titre des offres à durée déterminée ou indéterminée avec un engagement de durée
- Le chiffre d'affaires déjà facturé et encaissé sur les contrats offres prépayées en portefeuille (actuellement en produits constatés d'avance)
- Le chiffre d'affaires à facturer et à encaisser en provenance des contrats sans engagement ou à engagement échu non résiliés à date.

Le tableau ci-dessous ne présente que le chiffre d'affaires provenant des offres prépayées et des obligations non remplies des offres avec engagement :

Types de contrats	Précisions	Note	TOTAL	2024	2025	2026	2027	2028	Au-delà
Contrats Offres Globales	CA restant à facturer sur prestations de services	3.6.4.18	1 874	701	579	409	141	39	5
Contrats Offres Prépayées	Produits Constatés d'Avance	3.6.7.15	38 231	4 034	3 981	3 898	3 735	3 545	19 038
Total			40 105	4 736	4 560	4 307	3 875	3 584	19 043

Pour l'établissement de ce tableau, il est retenu la durée résiduelle des contrats avec engagement, soit :

- Premium : 5 et 10 ans.
- Prépayés : 15 ans.

La Société engage des coûts pour l'obtention de contrats, sous forme de commissions. Les commissions liées à la vente de matériels sont comptabilisées immédiatement en charges et les commissions liées aux prestations de service sont classées en actifs incorporels.

	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs brutes	824	786
Amortissements	575	494
Valeurs nettes	249	292

Les commissions sont amorties sur une durée de 5 ou 10 ans, en conformité avec la durée des contrats auxquels elles se rapportent. Il n'y a pas lieu de déprécier ces actifs.

3.6.4.19 Subventions

Les subventions publiques sont des aides publiques prenant la forme de transferts de ressources à une entité, en échange du fait que celle-ci s'est conformée ou se conformera à certaines conditions liées à ses activités opérationnelles. Selon la norme IAS 20, les subventions liées à des actifs sont des subventions publiques dont la condition principale est qu'une entité répondant aux conditions d'obtention doit acheter, construire ou acquérir par tout autre moyen des actifs à long terme.

Les subventions publiques sont comptabilisées en résultat sur une base systématique pour les périodes au titre desquelles l'entité comptabilise en charges les coûts que les subventions sont censées compenser. Ainsi, les subventions liées à des actifs, sont présentées au bilan en produits différés et amorti sur la même durée que l'immobilisation subventionnée.

La Société bénéficie également de crédit impôt recherche et de crédit d'impôt à l'innovation. Ces sommes sont constatées en subvention dans le résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement liés à chaque projet.

Ces subventions sont enregistrées en produits différés.

3.6.4.20 Contrats de location

Selon la norme IFRS 16, est considéré comme un contrat de location, tout contrat, donnant le droit d'utiliser un actif identifié pour une période donnée en échange d'un paiement périodique.

Preneur

Pour le preneur, la norme IFRS 16 ne fait plus de distinction entre les contrats de location financement et les contrats de locations simples. Les contrats de location sont désormais reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs. Chaque paiement au titre des contrats est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû. Le taux d'actualisation retenu correspond au taux de financement que les banques accorderaient pour chacun des contrats.

Les droits d'utilisation des immobilisations incorporelles et corporelles sont amortis sur la durée du contrat de location.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'un contrat de location financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif.

Les coûts d'entrée et les durées d'amortissement sont explicités aux points 3.6.4.8 et 3.6.4.9.

Comme l'autorisent les textes, par mesure de simplification, le Groupe a fait le choix de ne pas retraiter les contrats qui ont une durée inférieure à 12 mois, ainsi que ceux qui ont une valeur inférieure à 5 000 €.

Bailleur

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont présentés comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

La comptabilisation de produits financiers s'effectue sur la base d'un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours d'investissement net du bailleur dans le contrat de location-financement.

3.6.4.21 Endettement financier net

Les dettes financières long terme comportent d'une part les emprunts contractés auprès des établissements de crédit et d'autre part les emprunts comptabilisés en contrepartie de la reconnaissance à l'actif d'un droit d'utilisation dans le cadre de contrats de location. Ces dettes long terme sont classées en passifs non courants pour leur part à plus d'un an et sont valorisées au coût amorti à la clôture selon la méthode du taux d'intérêt effectif, avec un amortissement des frais d'émission, lorsque ces frais sont significatifs. Toutes ces dettes sont à taux fixe à la date de clôture.

Les dettes financières court terme comprennent la part à court terme des emprunts à long terme ainsi que les concours bancaires et autres dettes bancaires à court terme.

L'endettement financier net est composé des emprunts définis ci-dessus diminués des disponibilités et équivalents de trésorerie.

Le coût de l'endettement financier net regroupe les intérêts sur emprunts et autres dettes financières compensés par les revenus sur comptes à terme.

3.6.4.22 Conversion des opérations en devise

Les éléments inclus dans les états financiers sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce son activité (« Monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en Euro qui est la monnaie de présentation de la Société COGELEC.

Selon IAS 21, les éléments monétaires des entités consolidées en monnaies étrangères sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires sont évalués au coût historique en utilisant le cours de change en vigueur à la date à laquelle la transaction a été comptabilisée initialement. Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de l'exercice clôturé. Les écarts de conversion résultant de ce traitement sont comptabilisés en résultat sauf ceux relatifs aux éléments non monétaires, qui sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

3.6.4.23 Informations sectorielles

Le principal décideur opérationnel ne suit la performance qu'au niveau de l'ensemble du Groupe ; l'application de la norme IFRS 8 a conduit la Société à ne présenter qu'un seul secteur opérationnel.

3.6.4.24 Capitaux propres

Les capitaux propres sont composés du capital social de la Société mère, d'une prime d'émission, de réserves et du résultat. Les réserves et le résultat consolidés correspondent à la part revenant à la Société dans les résultats consolidés accumulés nets des distributions de dividendes.

Les actions propres détenues sont imputées en déduction des capitaux propres consolidés ; aucune charge ou produit résultant de l'annulation n'affecte le compte de résultat.

Les intérêts minoritaires sont définis comme la part du résultat ou des actifs nets d'une filiale qui n'est pas détenue soit directement par la Société COGELEC, soit indirectement par l'intermédiaire d'une autre filiale contrôlée par COGELEC.

3.6.4.25 Présentation du compte de résultat

Le Groupe présente son compte de résultat par nature.

Coûts d'achats et sous-traitance

Le coût d'achats et sous-traitance est essentiellement constitué :

- Des achats de composants, et autres produits nécessaires à la production des biens vendus ;
- De prestation des services des tiers pour la fabrication, l'assemblage et les tests des biens vendus ;
- Des droits de douane, coûts de transports et autres taxes directement attribuables à ces achats ;

Marge brute

La marge brute est un indicateur défini par COGELEC comme le chiffre d'affaires augmenté des autres produits de l'activité, diminué des achats consommés, et corrigé de la production stockée.

L'indicateur est présenté à la note 3.6.10.5.

EBITDA

L'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation & Amortisation) est un indicateur défini par COGELEC comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs nettes des reprises.

L'indicateur est présenté à la note 3.6.10.5.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents (résultat opérationnel courant) ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles (résultat opérationnel non courant).

L'indicateur est présenté à la note 3.2.

Coût de l'endettement financier net

L'ensemble des charges et produits résultant de l'endettement financier net de la période (cf note 3.6.8.7), représente le coût du financement global de l'entreprise, hors coût de fonds propres.

3.6.4.26 Modalités de calcul du résultat net par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation en cours de l'exercice ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires. La Société ne dispose pas d'instruments dilutifs.

Au cours des exercices 2023 et 2022, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires est de :

	Nombre d'actions ordinaires	Actions propres	Nombre d'actions ordinaires hors actions propres
Au 31/12/2023	8 898 048	548 403	8 349 645
Au 31/12/2022	8 898 048	401 451	8 496 597

3.6.5 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sauf mention expresse, les pourcentages des droits de votes sont identiques à la part détenue dans le capital.

Périmètre 2023

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
COGELEC	IG ⁽¹⁾	100%	100%	MORTAGNE SUR SEVRE	France
INTRATONE GMBH	IG	100%	100%	DÜSSELDORF	Allemagne
INTRATONE UK	IG	76%	76%	LONDRES	Royaume-Uni
INTRATONE BV	IG	100%	100%	AMSTERDAM	Pays-Bas

PORTACONNECT	MEE ⁽²⁾	35%	35%	RAMONVILLE-SAINTE-AGNE	France
--------------	--------------------	-----	-----	------------------------	--------

(1) IG : Intégration Globale

(2) MEE : Mise En Equivalence

Périmètre 2022

Entités	Méthodes de consolidation	% d'intérêts	% de contrôle	Siège social	Pays
COGELEC	IG	100%	100%	MORTAGNE SUR SEVRE	France
INTRATONE GMBH	IG	100%	100%	DÜSSELDORF	Allemagne
INTRATONE UK	IG	100%	100%	LONDRES	Royaume-Uni
INTRATONE BV	IG	100%	100%	AMSTERDAM	Pays-Bas

3.6.6 DEPRECIATION DES ACTIFS

3.6.6.1 Dépréciation des actifs non financiers

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels à durée de vie définie dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît. Ces tests consistent à rapprocher la valeur nette comptable des actifs de leur valeur recouvrable correspondant au montant le plus élevé entre leur valeur de marché diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité estimée selon la méthode des DCF (actualisation des flux de trésorerie).

L'actualisation des flux est réalisée sur une durée limitée à 5 ans et le taux d'actualisation retenu correspond au coût moyen pondéré du capital de l'entité concernée.

Le coût moyen pondéré du capital retenu pour 2023 est de 9%.

Les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service sont soumises à un test de dépréciation au moins une fois par année et chaque fois qu'il y a une indication que l'actif peut s'être déprécié.

Pour les immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée d'utilisation est indéterminée, les tests de dépréciation sont réalisés au moins une fois par an à date fixe et entre deux dates s'il existe un indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation, effectués selon la méthodologie décrite ci-dessus, ont conduit le Groupe à déprécier 436 K€ d'actifs incorporels et 102 K€ d'actifs corporels, avec un impact de 314 K€ sur le résultat de l'exercice pour les actifs incorporels et de 21 K€ pour les actifs corporels. Ces dépréciations concernent deux projets, dont un pour lequel cette dépréciation est reprise au fur et à mesure de l'amortissement des frais de développement et matériels.

Un test de sensibilité, avec un coût moyen pondéré du capital de 8% et 10%, a été réalisé et aboutit à la même conclusion.

3.6.6.2 Dépréciation des actifs financiers

Le Groupe évalue à chaque clôture s'il existe un indicateur objectif de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers

3.6.7 BILAN

3.6.7.1 Immobilisations incorporelles

Variation des immobilisations incorporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2021	15 046	1 919	2 542	19 507
Acquisitions	59	575	1 947	2 581
Cessions		-59	-243	-302
Virement de poste à poste	898	18	-915	
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2022	16 003	2 452	3 331	21 786
Acquisitions	4	515	1 885	2 404
Cessions		-59	-279	-338
Virement de poste à poste	117		-117	
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2023	16 124	2 907	4 820	23 851

Variation des amortissements des immobilisations incorporelles (en K€)

Amortissements	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2021	11 425	1 225		12 650
Dotations	1 484	398		1 882
Reprises		-20		-20
Dépréciations	-33			-33
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2022	12 875	1 603		14 479
Dotations	1 476	465		1 941
Reprises		-59		-59
Dépréciations	314			314
Virement de poste à poste				
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2023	14 665	2 009		16 675

Variation des immobilisations incorporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2021	3 622	694	2 542	6 857
Au 31 décembre 2022	3 128	849	3 331	7 307
Au 31 décembre 2023	1 459	898	4 820	7 177

Les durées d'utilité retenues pour amortir les immobilisations incorporelles identifiables sont les suivantes :

- Logiciels 1 à 3 ans
- Frais de recherche et développement 5 ans

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe a engagé et comptabilisé en immobilisations en cours 1,9 M€ de frais en lien avec le développement de nouveaux projets.

La mise en service de ces différents projets est prévue dans les 2 ans à venir.

Au 31 décembre 2023, la Direction a réalisé des tests de valeur conformément à la norme IAS 36, qui l'ont conduit à déprécier un ancien projet pour un montant de 347 K€. Par ailleurs le Groupe a repris une partie de la dépréciation qui avait été constatée sur ses immobilisations incorporelles issues de développement pour un montant de 33 K€. La dépréciation est reprise au fur et à mesure de l'amortissement des frais de développement inscrits à l'actif.

Les flux sur les immobilisations incorporelles comptabilisées conformément à IFRS 16 sont les suivants :

Valeurs brutes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2021		269	269
Acquisitions		486	486
Cessions		-59	-59
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2022		696	696
Acquisitions		325	325
Cessions		-59	-59
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2023		961	961

Amortissements	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2021		97	97
Dotations		188	188
Reprises		-20	-20
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2022		266	266
Dotations		285	285
Reprises		-59	-59
Virement de poste à poste			
Variation de périmètre			
Au 31 décembre 2023		492	492

Valeurs nettes	Frais de développement	Autres immobilisations incorporelles	TOTAL
Au 31 décembre 2021		172	172
Au 31 décembre 2022		430	430
Au 31 décembre 2023		470	470

Les flux sur les immobilisations incorporelles comptabilisés conformément à IFRS 16 correspondent essentiellement à des logiciels.

3.6.7.2 Immobilisations corporelles

Variation des immobilisations corporelles brutes (en K€)

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2021	213	6 276	6 054	3 944	3 645	20 132
Acquisitions		663	571	1 702	828	3 763
Cessions		-29		-476		-505
Virement de poste à poste		3 613	138	45	-3 796	
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2022	213	10 523	6 762	5 215	677	23 390
Acquisitions		68	558	2 229	589	3 443
Cessions			-53	-700	-3	-756
Virement de poste à poste			129	258	-387	
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2023	213	10 590	7 396	7 002	876	26 077

Variation des amortissements des immobilisations corporelles (en K€)

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2021		2 057	3 901	2 379		8 337
Dotations		778	870	838		2 486
Reprises		-29		-415		-444
Dépréciations			61			61
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2022		2 807	4 832	2 803		10 441
Dotations		902	921	1 097		2 920
Reprises			-41	-637		-678
Dépréciations			21			21
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2023		3 709	5 732	3 263		12 704

Variation des immobilisations corporelles nettes (en K€)

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2021	213	4 218	2 153	1 565	3 645	11 794
Au 31 décembre 2022	213	7 716	1 931	2 413	677	12 950
Au 31 décembre 2023	213	6 881	1 664	3 740	876	13 374

Au cours de l'exercice 2022, COGELEC SA avait mis en service l'extension de l'usine basée à Mortagne-sur-Sèvre, financée par un organisme de crédit-bail, pour un montant global de 3 613 K€. Les travaux apparaissent en immobilisations en cours pour 3 233 K€ au 31 décembre 2021.

Aussi, pour rappel, en raison de la forte probabilité de ne pas résilier le bail commercial de Nantes à l'échéance des six ans comme projeté initialement, une nouvelle dette de 264 K€ avait été constatée au 31 décembre 2022 pour porter son échéance au 30 juin 2027, soit la date de fin de bail. Par ailleurs, le bail rattaché aux locaux loués en Allemagne arrivant à échéance le 30 avril 2023, le renouvellement avait été signé au cours de l'exercice 2022, pour une durée de 5 ans et le Groupe avait enregistré une nouvelle dette de 395 K€ pour tenir compte de ce nouvel engagement.

Sur l'exercice 2023, les acquisitions d'autres immobilisations corporelles correspondent pour 1,1 M€ à des nouveaux véhicules retraités conformément à la norme IFRS 16. Pour le reste, il s'agit principalement des aménagements de bureaux dans le cadre de la mise en service des travaux d'extension des bureaux à Mortagne-sur-Sèvre.

Les flux sur les immobilisations corporelles comptabilisées conformément à IFRS 16 sont les suivants :

Valeurs brutes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2021	213	6 276	25	1 698	3 233	11 444
Acquisitions		663		655	380	1 698
Cessions		-29		-473		-501
Virement de poste à poste		3 613			-3 613	
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2022	213	10 523	25	1 880		12 640
Acquisitions		68		1 159		1 227
Cessions				-698		-698
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2023	213	10 590	25	2 341		13 169

Amortissements	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2021		2 057	25	961		3 044
Dotations		778		523		1 301
Reprises		-29		-412		-441
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2022		2 807	25	1 072		3 904
Dotations		902		647		1 549
Reprises				-637		-637
Virement de poste à poste						
Variation de périmètre						
Au 31 décembre 2023		3 709	25	1 082		4 816

Valeurs nettes	Terrains	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	TOTAL
Au 31 décembre 2021	213	4 218		737	3 233	8 401
Au 31 décembre 2022	213	7 716		808		8 737
Au 31 décembre 2023	213	6 881		1 259		8 353

3.6.7.3 Autres actifs financiers

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Autres titres immobilisés (1)	200	200
Prêts		2
Dépréciation des prêts		
Dépôts et cautionnements (2)	307	409
TOTAL	506	611

(1) Parts sociales bancaires

(2) Les dépôts et cautionnements correspondent à des sommes versées sur emprunts BPI et des garanties sur loyers.

La baisse des dépôts et cautionnements est liée au reclassement des cautions BPI et des dépôts de garantie sur loyers à échéance inférieure à 12 mois en passif courant.

3.6.7.4 Autres actifs non courants

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Clients > 1 an	4 438	3 991
Dépréciation des clients	-41	-8
Charges constatées d'avance > 1 an	2 722	2 373
TOTAL	7 119	6 355

Détail des créances clients nettes de dépréciations

	31/12/2023	31/12/2022
Créances douteuses	49	10
Dépréciation des créances douteuses	-41	-8
Créances clients sur contrats de location	4 385	3 981
Autres créances clients > 1 an	4	
TOTAL	4 397	3 982

Les créances douteuses sont dépréciées à 100%.

Charges constatées d'avance

Concernant les charges constatées d'avance, elles correspondent aux cartes SIM achetées dans le cadre des contrats d'offre globale (note 3.6.4.18). Ces achats sont étalés sur la durée de l'engagement, correspondant aux forfaits d'abonnement.

3.6.7.5 Impôts différés

	31/12/2023		31/12/2022	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Décalages temporaires				
Activation déficits	1 619	364	1 310	273

C3S	81	21	71	18
Participation des salariés			840	217
Amortissements fiscaux	-119	-23	-136	-26
Provision pour démantèlement	-29	-5	-29	-6
Pensions	9	2	8	1
Retraitements				
Ajustement comptes sociaux	1	0		
Ajustement intercos	2	0		
Echanges avancés non retournés	15	3	13	3
Crédits-baux IFRS 16	-1 001	-258	-822	-212
Locations simples IFRS 16	55	14	64	17
Contrats de location	-3 840	-946	-3 208	-771
Cessions internes immo CG-IT	2	0	2	1
Marges internes stocks CG-IT UK	4	1	7	2
Marges internes cartes SIM	42	13	34	10
Cession interne matériel démo aux filiales	55	14	65	16
Provision garantie clients	150	39	130	34
Alignement méthodes amortissements	82	19	54	10
Commissions d'apporteurs d'affaires	83	21	97	25
Dépréciation actions propres				
Engagements retraite	408	105	372	96
TOTAL	-2 383	-615	-1 128	-291

La preuve d'impôt figure au point 3.6.10.1.

Les déficits des filiales ont été activés à hauteur de leurs IDP.

Les déficits non activés, depuis l'origine des filiales, sont les suivants :

Société	31/12/2023
IT BV	2 871
IT GMBH	13 722
IT UK	8 440
Total	25 033

Selon IAS 12, le tax planning au 31 décembre 2023 montre l'échéance des impôts différés passifs :

En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 2 ans	Part à plus de 2 ans et moins de 3 ans	Part à plus de 3 ans et moins de 4 ans	Part à plus de 4 ans et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Déficits	51	23	19	13	3	253	364
C3S	21						21
Participation des salariés							
Amortissements fiscaux	-23						-23
Provision pour démantèlement	-5						-5
Pensions	2						2
Ajustement intercos et comptes sociaux	0						0

Échanges avancés non retournés	3						3
Crédits baux	51	58	66	40	-18	-454	-258
Locations simples	2	3	4	6	0		14
Contrats de location	-316	-272	-211	-134	-42	29	-946
Cessions internes CG-IT	0	0	0				0
Marges internes stocks CG-IT UK	1						1
Marges internes cartes SIM	1	1	1	1	1	8	13
Cessions internes immo	5	4	3	1	0	0	14
Provision garantie clients	6	5	5	5	4	14	39
Alignement méthodes amortissements	-5	-6	-6	-4	10	31	19
Commissions d'apporteurs d'affaires	8	6	4	2	1	1	21
Dépréciation actions propres							
Engagements retraite						105	105
TOTAL	-198	-177	-116	-69	-41	-14	-615

3.6.7.6 Stocks et en cours

Variation des stocks et en-cours nets

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Matières premières et autres approvisionnements	11 111	10 927
En-cours de production	4 243	4 094
Produits intermédiaires et finis	1 712	1 873
Provision pour dépréciation	-1 038	-883
TOTAL	16 028	16 011

Evolutions des provisions pour dépréciation	31/12/2023	31/12/2022
Valeur à l'ouverture	883	450
Augmentation	219	507
Diminution	-64	-75
Valeur à la clôture	1 038	883

Les matières premières et autres approvisionnements sont constitués de composants.

Les en-cours sont constitués de sous-ensembles (cartes électroniques, ...) destinés à être incorporés dans du matériel vendu ou incorporés dans des contrats.

Les produits finis comprennent des matériels (platines, télécommandes, modules, ...) qui sont vendus séparément ou qui sont incorporés dans une offre globale de contrats (matériels et prestations de services).

3.6.7.7 Créances clients et autres créances courantes

Créances

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients brutes	16 476	14 992
Provision pour dépréciation	-31	-15
TOTAL	16 445	14 977

Détail des créances clients nettes de dépréciations :

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Créances clients ordinaires	14 279	13 053
Dépréciation des créances clients ordinaires	-31	-15
Créances clients sur contrats de location	2 197	1 939
TOTAL	16 445	14 977

La hausse des créances clients est liée à la hausse du chiffre d'affaires.

Autres actifs courants

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Prêts		17
Dépréciation de prêt		
Dépôts et cautionnements	131	50
Avances et acomptes versés	122	164
Créances sociales	38	25
Créances fiscales	2 247	2 210
Autres créances d'exploitation	207	393
Charges constatées d'avance	1 292	1 077
TOTAL	4 035	3 935

Les créances clients et les autres créances sont évaluées à leur valeur nominale sous déduction des provisions calculées en fonction des possibilités effectives de recouvrement.

L'échéance des créances est présentée au tableau 3.6.11.2.

Les prêts sont détaillés comme suit :

Prêts	31/12/2023	31/12/2022
Prêts au personnel		17
TOTAL		17

Les autres créances sont détaillées comme suit :

Autres créances	31/12/2023	31/12/2022
Créance liée aux CIR et CII	67	315
Fournisseurs débiteurs et AAR	130	70
Frais à refacturer à IT GMBH		
Débiteurs divers	9	8
TOTAL	207	393

En actifs courants figurent les montants obtenus chaque année au titre des CIR et CII. Le montant de 2022 a été remboursé par l'État ; celui de 2023 reste à encaisser sur 2024.

Échéancier des créances clients

La ventilation des créances clients par échéance est la suivante :

A C T I F (en K€)	Valeur au bilan	Non échues	Echues		
			< 90j	>90j et <6mois	> 6 mois

Créances clients (actifs non courants)	4 397	4 385			12
Créances clients (actifs courants)	16 445	12 495	3 575	198	177
TOTAL	20 842	16 879	3 575	198	190

3.6.7.8 Trésorerie et équivalents trésorerie

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Comptes à terme	18 605	17 353
Disponibilités	3 884	6 086
Total trésorerie de clôture	22 489	23 439
Découverts bancaires	-1	-1
Total trésorerie nette de clôture	22 488	23 438

La trésorerie intègre des disponibilités et comptes à terme. Ces derniers sont classés en équivalents de trésorerie lorsqu'ils répondent à la définition de la trésorerie donnée par IAS 7. En conséquence, les comptes à terme dont le risque est négligeable et dont l'échéance de liquidité est courte (moins de 3 mois), qui sont souscrits par la Société COGELEC, sont classés en équivalents de trésorerie. Les comptes à terme peuvent être résiliés à tout moment.

3.6.7.9 Capital

Évolution du capital

Au 31 décembre 2023, le capital social de COGELEC est constitué de 8 898 048 actions, dont l'évolution au cours de l'exercice a été la suivante :

	01/01/2023	Augmentation	Réduction	31/12/2023
Nombre d'actions	8 898 048			8 898 048
Dont actions ordinaires	3 550 963			3 550 963
Dont actions à droit de vote double	5 347 085			5 347 085
Nominal en €	0,45			0,45
Capital en euros	4 004 122			4 004 122

Information sur le capital

Actionnariat de COGELEC

Détenteurs	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% du droit de vote
SAS H.R.C.	20	0,00%	40	0,00%
SAS S.R.C.	5 347 065	60,09%	10 694 130	78,08%
Public	3 002 560	33,74%	3 002 560	21,92%
SA COGELEC *	548 403	6,16%		
Total	8 898 048	100,00%	13 696 730	100,00%

*- Titres d'autocontrôle

Gestion du capital et distribution de dividendes

	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes distribués	2 437	
TOTAL	2 437	

Actions propres

La Société détient à la clôture 548 403 actions propres, acquises pour un montant de 3 417 K€ dans le cadre des deux programmes de rachat d'actions mis en œuvre par le Conseil d'Administration en vue de couvrir les plans d'attributions gratuites d'actions respectivement le 24 octobre 2018 et le 16 novembre 2022, lequel a été renouvelé dans les mêmes termes par le Conseil d'Administration le 26 mars 2024. Les actions propres acquises sont déduites des capitaux propres consolidés. Aucun profit ni perte résultant de l'achat, la vente ou l'annulation des actions n'affecte le compte de résultat.

- Nombre d'actions propres détenues au 31/12/2023 : 548 403 actions
- Valeur des actions propres détenues au 31/12/2023 : 3 416 871 €
- Nombre d'actions propres acquises sur l'année 2023 : 170 769 actions
- Valeur des actions propres acquises sur l'année 2023 : 1 214 912 €
- Nombre d'actions propres cédées sur l'année 2023 : 23 817 actions
- Valeur des actions propres cédées sur l'année 2023 : 176 030 €

3.6.7.10 Passifs financiers

Emprunts et dettes financières non courants / courants

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Emprunts bancaires	11 570	14 621
Dettes sur crédits-bails	3 871	4 454
Dettes sur locations simples	1 960	2 193
Dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières non courants	17 402	21 268
Emprunts bancaires	5 051	3 930
Intérêts courus non échus	15	8
Découverts bancaires	1	1
Dettes sur crédits-bails	583	563
Dettes sur locations simples	1 380	1 146
Emprunts et dettes financières courants	7 030	5 649
TOTAL	24 432	26 918

Au cours de l'exercice 2023, la Société a souscrit un nouvel emprunt bancaire pour un montant de 2 M€.

Les nouvelles dettes de locations simples correspondent pour l'essentiel à des nouveaux véhicules.

Flux des emprunts et dettes financières non courants / courants

Valeurs brutes	Emprunts bancaires	Emprunts Oseo	Intérêts courus non échus	Aide remboursable OSEO Innovation	Découverts bancaires	Dettes sur crédits-bails	Dettes sur locations simples	Dettes financières diverses	TOTAL
Au 31 décembre 2021	16 501		3		15	5 066	2 856		24 441
Nouveaux	4 611		8			380	1 803		6 803
Remboursements	-2 560		-3			-429	-1 303		-4 295
Variation de l'exercice					-14				-14
Ecart de change							-17		-17
Au 31 décembre 2022	18 551		8		1	5 018	3 339		26 918
Nouveaux	2 000		15				1 552		3 567
Remboursements	-3 930		-8			-563	-1 554		-6 056
Variation de l'exercice									
Ecart de change							4		4

Au 31 décembre 2023	16 621	15	1	4 454	3 340	24 432
---------------------	--------	----	---	-------	-------	--------

Durée des emprunts restant à courir au 31 décembre 2023

En milliers d'€	Part à moins d'1 an	Part à plus d'1 an et moins de 2 ans	Part à plus de 2 ans et moins de 3 ans	Part à plus de 3 ans et moins de 4 ans	Part à plus de 4 ans et moins de 5 ans	Part à plus de 5 ans	TOTAL
Au 31 décembre 2023							
Emprunts bancaires	5 051	4 385	3 701	1 966	1 223	296	16 621
Intérêts courus non échus	15						15
Aide remboursable OSEO Innovation							
Découverts bancaires	1						1
Dettes sur crédit-bail	583	604	625	465	298	1 879	4 454
Dettes sur locations simples	1 380	1 057	574	299	31		3 340
Dettes financières diverses							
Emprunts et dettes financières	7 030	6 046	4 899	2 730	1 552	2 175	24 432
Dettes fournisseurs	6 136						6 136
Dettes fiscales et sociales	5 837						5 837
Avances et acomptes	11						11
Autres dettes	2 752						2 752
Produits constatés d'avance	4 320	4 128	4 008	3 824	3 632	19 120	39 032
Autres passifs	19 056	4 128	4 008	3 824	3 632	19 120	53 768
TOTAL	26 087	10 174	8 908	6 554	5 183	21 294	78 200

3.6.7.11 Analyse de l'endettement financier net

Évolution de l'endettement financier net

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Partie à long terme des dettes financières	17 402	21 268
Partie à court terme des dettes financières	7 029	5 648
Emprunts à moins d'un an et banques créditrices	1	1
Total dettes brutes	24 432	26 918
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 489	23 439
TOTAL ENDETTEMENT NET	1 943	3 479

Le détail des dettes brutes est présenté au point 3.6.7.10.

Financement du BFR

	31/12/2023		31/12/2022	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
Stocks	16 028		16 011	
Créances nettes clients	20 842		18 959	
Dettes nettes fournisseurs		6 136		5 448
Créances et dettes sociales & fiscales		2 936		5 299
Autres créances & dettes		37 453		32 554
BFR		9 654		8 331
Financement du BFR	9 654		8 331	

Fonds de roulement	-12 834	-15 107
Trésorerie	22 489	23 439
Concours bancaires courants	-1	-1

En 2022 et 2023, la Société dégage des ressources en fonds de roulement de l'ordre de, respectivement, 8,3 M€ et 9,6 M€ qui s'expliquent essentiellement par le poids des prépayés.

En 2023, avec un fonds de roulement de 12,8 M€, la trésorerie s'élève à 22,5 M€.

3.6.7.12 Provision pour engagement de retraite

Evolution de l'engagement

En milliers d'€	Engagements de retraite
Au 31 décembre 2021	690
Dotations	
Reprises	-110
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	-208
Au 31 décembre 2022	372
Au 31 décembre 2022	372
Dotations	73
Reprises	
Variation de périmètre	
Pertes et gains actuariels	-37
Au 31 décembre 2023	408

3.6.7.13 Autres provisions

En milliers d'€	Provision SAV	Provision pour impôts	Provisions pour litiges	TOTAL
Au 31 décembre 2021	616		1 214	1 830
Dotations	116			116
Reprises			-262	-262
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2022	732		952	1 684
Dotations	95		24	119
Reprises			-130	-130
Variation de périmètre				
Au 31 décembre 2023	827		846	1 673

Les provisions pour litiges concernent des litiges prud'homaux et commerciaux.

Fin décembre 2021, COGELEC a dû résilier le marché confié à un contractant général pour la construction de l'extension de ses locaux, COGELEC ayant constaté l'arrêt de l'intervention de ses sous-traitants sur son site. En effet, cet arrêt de chantier faisait suite au non-paiement par le contractant général des travaux réalisés par les sous-traitants sur le site de COGELEC et qui n'étaient pas terminés à fin 2021. Compte tenu du contexte juridique complexe et de l'issue incertaine de cette affaire,

le Groupe a constitué une provision pour risques de 1 059 K€ à fin 2021 qui a été ajustée à 797 K€ à fin 2022, maintenue à fin 2023.

3.6.7.14 Actifs et Passifs éventuels

Aucun actif ou passif éventuel n'a été constaté par la Société.

3.6.7.15 Dettes fournisseurs et autres dettes

Ventilation par nature des dettes fournisseurs et autres dettes

Dettes fournisseurs

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fournisseurs	5 903	5 309
Dettes d'immobilisations	233	139
TOTAL	6 136	5 448

Autres passifs non courants

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Dettes sociales et fiscales		
Avances et acomptes reçus		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	34 712	30 265
TOTAL	34 712	30 265
(1) dont		
Passifs de contrats sur prépayés	34 197	29 490
Passifs de contrats sur abonnements	0	6
CIR et CII	506	754
Subventions d'investissement	9	15
	34 712	30 265

Pour le dénouement des PCA, voir note 3.6.11.2.

Autres passifs courants

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Dettes sociales et fiscales	5 837	5 850
Avances et acomptes reçus	11	
Autres dettes	2 752	2 363
Produits constatés d'avance	4 320	3 932
TOTAL	12 921	12 145
Dont passifs de contrats sur prépayés	4 034	3 365
Dont reprise passifs de contrats prépayés	4 117	3 332
Dont nouveaux passifs de contrats prépayés	9 493	8 463

La progression des autres dettes est quant à elle principalement justifiée par la hausse des avoirs à établir correspondant aux BFA.

3.6.8 COMPTE DE RESULTAT

3.6.8.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires comprend la vente des produits et des services. Il est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue, net de rabais, remises et ristournes éventuels et hors TVA et autres taxes.

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Ventes de matériels	45 999	43 122
Ventes de prestations de services	20 001	16 610
TOTAL	66 000	59 731

Les ventes de prestations de services intègrent 14 787 K€ de chiffres d'affaires abonnements dits « sans engagement ou avec engagement échu » en 2023 contre 12 105 K€ en 2022.

Sur l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires s'établit à 66,0 M€, en croissance de +10,5 % par rapport à 2022, toujours porté par le développement continu des ventes Intratone en France et par la dynamique commerciale en Europe. En France, l'activité enregistre une hausse de +10,4 % pour atteindre 57,4 M€. En Europe, cette hausse d'activité ressort à +11,1 % pour 8,6 M€. Le matériel a progressé de +6,7%.

Les abonnements continuent de croître à 20,0 M€ (+20,4 %) et représentent 30,3 % du chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'année 2023. Le taux de résiliation reste quant à lui toujours très faible.

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
France	57 436	52 022
Export	8 564	7 709
TOTAL	66 000	59 731

Les ventes de matériels comprennent à la fois les ventes aux distributeurs (matériels seulement) et les composantes « ventes » de matériels (platines, etc.) des contrats d'offres globales de type Classique et Premium.

Ces ventes correspondent à des obligations de prestations comptabilisées à un moment précis correspondant à la date de livraison des matériels en question.

Les prestations de services comprennent de la maintenance et des services de gestion de sécurisation d'accès, lesquels incluent la mise à disposition d'une carte SIM, cela afin de donner accès aux services de gestion de contrôle d'accès (accès aux applications web développées en interne et mises à disposition des gestionnaires, formation de ces gestionnaires, assistance téléphonique, maintenance de ces applications, etc.).

Ces prestations de services constituent des obligations de prestations pluriannuelles comptabilisées à l'avancement, suivant les coûts engagés conformément à l'IFRS 15. Compte tenu de la structure et du rythme d'engagement des dépenses supportées pour assurer les prestations (dépenses stables d'un exercice à l'autre), la méthode d'avancement retenue correspond au montant du prix de transaction proratisé sur la durée du contrat (revenus constatés de façon linéaire sur la durée du contrat). Par ailleurs, le prix de transaction n'étant soumis à aucune variabilité, le degré d'incertitude sur le montant du chiffre d'affaires total et donc sur l'avancement à la date de clôture, est nul.

3.6.8.2 Achats consommés

Les achats non stockés comprennent essentiellement les prototypes et petit outillage du bureau d'études ainsi que le carburant.

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Achats de matières premières	-18 910	-19 698
Variation de stocks de matières premières	183	2 810
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de carte SIM	-3 509	-2 951
Achats non stockés	-917	-840
Transports sur achats	-73	-89
Production immobilisée	585	623
Transferts de charges	13	-13
TOTAL	-22 627	-20 158

3.6.8.3 Charges de personnel et effectif

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Salaires	-13 878	-12 041
Variation provision pour congés payés	-191	-105
Primes & commissions	-2 775	-2 289
Indemnités & avantages divers	-561	-635
Charges sociales	-5 955	-5 172
Participation des salariés		-840
Subventions et transferts de charges de personnel	418	323
Production immobilisée	1 541	1 477
TOTAL	-21 401	-19 282

Effectif du Groupe

	31/12/2023	31/12/2022
Cadres	100	93
Employés (1)	190	176
Ouvriers	35	35
Apprentis	10	8
TOTAL	335	313

L'effectif présenté est un effectif moyen calculé selon le code de la Sécurité Sociale et ne comprend pas le cas échéant les intérimaires.

- (1) Les Sociétés IT GmbH, IT UK et IT BV emploient au 31 décembre 2023 respectivement 28, 19 et 12 salariés (soit un effectif ETP moyen en 2023 respectivement de 30, 19 et 14 employés). Dans ces pays, il n'existe pas de catégories professionnelles comme présentées ci-dessus. Les salariés ont donc été intégrés aux employés pour un nombre de 63 au total.

3.6.8.4 Charges externes

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	-3 601	-3 229
Publicité	-2 168	-2 221
Personnel intérimaire et détaché	-834	-1 360
Déplacements, missions et réceptions	-1 391	-1 250
Transport sur ventes	-646	-653
Locations	-414	-341

Entretien et réparations	-759	-576
Cotisations	-555	-421
Autres postes	-950	-959
TOTAL	-11 318	-11 010

Les honoraires sont principalement constitués des prestations de Direction technique et marketing HRC, des honoraires comptables, juridiques et de conseils (notamment pour l'étude de brevets, le calcul du CIR, les prestations informatiques, les recrutements), des commissions et courtages sur ventes et des honoraires liés aux marchés financiers. Les prestations H.R.C. s'élevaient à 966 K€ au 31 décembre 2023 contre 855 K€ au 31 décembre 2022 (voir note 3.6.10.2). Une partie de ces honoraires est compensée par de la production immobilisée pour 36 K€ au 31 décembre 2023 et 43 K€ au 31 décembre 2022. L'augmentation des honoraires provient de prestations de sourcing fournisseurs.

Les frais de publicité sont constitués des dépenses de foires & expositions, des insertions dans la presse et de communication/marketing.

Les frais de personnel intérimaire et détaché avaient augmenté l'année dernière avec le recours à un directeur des systèmes d'information, un manager de transition responsable comptable (mission de 6 mois), un consultant IT et un assistant développeur IT. Ces frais ont été en partie supprimés sur 2023 par des embauches de personnel.

La hausse des frais de déplacements, missions et réceptions est principalement liée aux déplacements des commerciaux.

Enfin, les autres postes ont augmenté en lien avec les honoraires de recrutements de personnel et autres cotisations.

3.6.8.5 Détail des autres produits et charges opérationnels courants

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Quote-part subvention d'investissement reprise au résultat (1)	605	526
Autres produits	62	83
Autres charges (2)	-65	-137
TOTAL	602	472
(1) dont		
Reprise de subvention CIR et CII	594	516
Reprise de subvention sur avance à taux 0		
Reprise de subvention sur crédit-bail immobilier	11	11
	605	526

(2) Dont 82 K€ de créances irrécouvrables au 31 décembre 2022 compensées par des reprises de dépréciations du même montant.

3.6.8.6 Détail des autres produits et charges opérationnels

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Prix de vente des immobilisations cédées	116	100
VNC des éléments d'actifs cédés	-406	-378
Reprises provisions exceptionnelles (1)	10	300
Dotations provisions exceptionnelles	-13	-120
Autres produits et charges non courants (2)	-5	-1 086
Frais IPO non imputables sur la prime d'émission (frais de publicité & prospectus, frais de déplacement)		
TOTAL	-299	-1 184

(1) En 2022, ajustement provision à la baisse concernant la résiliation du marché confié à un contractant général pour la construction de l'extension des locaux pour 262 k€.

(2) En 2022, impact Kibolt V1 pour 935 K€ et TVA étrangère non remboursable pour 150 K€.

3.6.8.7 Coût de l'endettement net

Coût de l'endettement financier net

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Revenus comptes à terme	530	80
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	530	80
Intérêts des emprunts	-138	-140
Intérêts sur crédits-bails	-185	-166
Intérêts sur locations simples	-25	-26
Intérêts sur aide remboursable oseo innovation		
Intérêts bancaires	0	
Intérêts des autres dettes		
Coût de l'endettement financier brut	-348	-332
Coût de l'endettement financier net	182	-253

Le coût de l'endettement financier net regroupe d'une part, les intérêts sur emprunts et autres dettes financières, et d'autre part, les revenus de placement.

Les revenus de compte à terme ont augmenté en lien avec les taux de rémunération qui ont favorablement évolué sur l'exercice.

Autres produits et charges financières

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Gains de change	126	84
Revenus des créances commerciales	1	12
Revenus sur autres prêts	0	
Autres produits financiers	16	3
Autres produits financiers	143	99
Pertes de change		-448
Dépréciation prêts		
Autres charges financières	-3	
Autres charges financières	-3	-448
TOTAL	140	-350

Les revenus des créances commerciales correspondent à la partie financement des loyers encaissés sur contrats de location.

3.6.9 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Les options suivantes ont été retenues :

- Les intérêts et les dividendes versés sont classés en flux de trésorerie de financement car ils sont le coût d'obtention de ressources financières ou des retours sur investissements ;

- Les incidences des augmentations de pourcentage d'intérêts et des cessions sont classées dans les flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement.

L'évolution de la capacité d'autofinancement traduit l'évolution de l'activité du Groupe.

Le BFR lié à l'activité présente un dégagement sur les exercices 2022 et 2023 notamment en raison des facturations d'avance sur les prépayés, lesquels sont constatés en passif de contrat quand la facturation n'est pas acquise. La variation des passifs de contrat sur prépayés figure dans les postes :

- « Autres passifs non courants » pour 4 706 K€ en 2023 et 4 518 K€ en 2022
- Et « Autres passifs courants » pour 4 787 K€ en 2023 et 3 945 K€ en 2022.

Les notes ci-dessous détaillent certains éléments du tableau des flux de trésorerie.

3.6.9.1		31/12/2023	31/12/2022
Prix de cession	3.6.8.6	-116	-100
Prix de cession corrigé		-116	-100
Valeur nette comptable	3.6.8.6	406	381
Valeur nette comptable corrigée		406	381
Plus et moins-values de cessions		291	281

3.6.9.2		31/12/2023	31/12/2022
Charge d'impôt exigible		229	1 926
Charge d'impôt différé		314	-105
Reclassement IS sur actions propres en capitaux propres		-39	-1
Charge d'impôt (y compris impôts différés)		504	1 820

3.6.9.3		31/12/2023	31/12/2022
Créance/Dette d'impôt exigible à l'ouverture	3.6.10.1	-1 392	147
Charge d'impôt exigible		-229	-1 926
Créance/Dette d'impôt exigible à la clôture	3.6.10.1	-1 233	1 392
Annulation économie d'IS générée par les frais IPO imputés sur les capitaux propres			
Impôts versés		-2 853	-387

3.6.9.4		31/12/2023	31/12/2022
Variation stocks	3.6.7.6	-17	-718
Impact des écarts de change		0	
Variation stocks en BFR		-18	-718

3.6.9.5		31/12/2023	31/12/2022
Variation créances clients	3.6.7.7	-1 468	-3 073
Impact des écarts de change		9	-23
Variation créances clients en BFR		-1 459	-3 096

3.6.9.6		31/12/2023	31/12/2022
---------	--	------------	------------

Variation autres actifs courants (hors prêts et cautions)	3.6.7.7	-37	-771
Impact des écarts de change		4	-8
- Impact des écarts de change sur réciprocity		-1	
Variation autres actifs courants en BFR		-34	-779

3.6.9.7		31/12/2023	31/12/2022
Variation autres passifs non courants	3.6.7.15	4 447	4 258
Impact des écarts de change		-20	
Variation autres passifs non courants en BFR		4 426	4 258

3.6.9.8		31/12/2023	31/12/2022
Variation dettes fournisseurs	3.6.7.15	594	77
Impact des écarts de change		-11	24
- Impact des écarts de change sur réciprocity		11	-22
Variation dettes fournisseurs en BFR		593	79

3.6.9.9		31/12/2023	31/12/2022
Reprises de subventions	3.6.8.5	605	526
Part des produits constatés d'avance repris au résultat	3.6.7.15	4 117	3 332
Variation des autres passifs courants	3.6.7.15	775	3 418
Impact des écarts de change		-5	60
Autres passifs courants		5 492	7 335

3.6.9.10		31/12/2023	31/12/2022
Acquisitions d'immobilisations	3.6.7.1 et 3.6.7.2	-5 847	-6 344
- Nouveaux crédits-bails	3.6.7.10	1 552	2 184
Variation des dettes d'immobilisations	3.6.7.15	94	-41
Acquisitions d'immobilisations		-4 201	-4 201

3.6.9.11		31/12/2023	31/12/2022
Prix de cession	3.6.8.6	116	100
'- Remboursements anticipés		-61	-101
Cessions d'immobilisations		55	-1

3.6.9.12		31/12/2023	31/12/2022
Autres actifs financiers à l'ouverture		611	550
Autres actifs financiers à la clôture	3.6.7.3	-506	-611
Variation des actifs non courants		104	-61
Neutralisation des dépréciations			38
VNC sur dépôts de garantie et cautions			-38
Variation des prêts et avances consentis sur actifs non courants		104	-61
Autres actifs courants à l'ouverture (immobilisations financières)		67	7
Autres actifs courants à la clôture (immobilisations financières)	3.6.7.7	-131	-67

Variation des actifs courants		-64	-60
VNC sur immobilisations financières		-50	
Variation des prêts et avances consentis sur actifs courants		-114	-60
Variation des prêts et avances consentis		-9	-121

3.6.9.13		31/12/2023	31/12/2022
Nouveaux emprunts	3.6.7.10	3 567	6 803
- Nouveaux crédits-bails	3.6.7.10	-1 552	-2 184
Nouveaux emprunts		2 015	4 620

3.6.9.14		31/12/2023	31/12/2022
Remboursements des emprunts	3.6.7.10	-6 056	-4 295
'- Remboursements anticipés		61	101
Remboursements emprunts		-5 995	-4 194

3.6.10 AUTRES INFORMATIONS

3.6.10.1 Impôts

Bilan Actif (en K€)

	31/12/2023	31/12/2022
ACTIF NON COURANT		
Impôt différé		
Créance d'impôt exigible		
ACTIF COURANT		
Créance d'impôt exigible 1	1 336	
TOTAL ACTIF	1 336	

¹ Créance d'impôt issue des comptes sociaux hors CIR et CII

Bilan Passif (en K€)

	31/12/2023	31/12/2022
PASSIF NON COURANT		
Impôt différé	615	291
Dettes d'impôt exigible		
PASSIF COURANT		
Dettes d'impôt exigible 1	103	1 392
TOTAL PASSIF	718	1 683

¹ Dette d'impôt issue des comptes sociaux hors CIR et CII

Dettes d'impôt nette (en K€)

	Courant		Non courant	
	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2022
Créance d'impôt exigible nette	1 336			
Dettes d'impôt exigible nette	103	1 392		

Analyse de la charge d'impôt (en K€)

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat comptable avant impôt	5 106	1 743
Charge d'impôt théorique	1 319	450
Impact des charges définitivement non déductibles nettes des produits définitivement non imposables	89	90
Impact des crédits d'impôt	-161	-137
Impact des déficits de l'exercice et retraitements non activés	-65	1 520
Impact des différences de taux d'imposition	-18	-25
Impact de l'imputation de déficits antérieurement non activés	-637	
Impact de la CVAE	67	159
Impact des écarts de change	0	-23
Charge d'impôt effective	595	2 035

La charge d'impôt du Groupe en 2023 est de 595 K€ contre 2 035 K€ en 2022.

La norme IAS 12 préconise de retenir le dernier taux d'impôt voté pour le calcul des impôts différés. En France, le taux d'impôt retenu est donc de 25% majoré de la contribution de 3,3%. Les Sociétés étrangères ne sont pas fiscalisées du fait de leurs pertes.

Du fait des abandons de créances concédés aux filiales étrangères ainsi que de la prise en charge de leurs coûts de distribution par COGELEC SA, les filiales IT GMBH et IT BV ont dégagé des bénéfices fiscaux sur l'exercice, lorsqu'IT UK est à l'équilibre. C'est ainsi que l'impact des déficits fiscaux non activés en 2022 n'a pas la même incidence en 2023. A l'inverse, l'imputation de déficits fiscaux non activés antérieurement génère une économie d'impôt importante en 2023.

3.6.10.2 Parties liées

Les parties liées identifiées au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 sont les suivantes :

- La Société SAS H.R.C. dont le président est Monsieur Roger LECLERC (lui-même Président Directeur Général de la SA COGELEC)
- La Société SRC dont le président est la Société COGELEC Développement, dont Monsieur Roger LECLERC est Président,
- COGELEC Développement dont le président est Monsieur Roger LECLERC

H.R.C. refacture des prestations de services à COGELEC dans les domaines suivants : politique générale, investissements, politique commerciale, marketing et financière, gestion de projets et création des offres.

La Société COGELEC a distribué 1 465 K€ de dividendes à la Société S.R.C. sur l'exercice 2023.

L'impact des relations avec les parties liées sur les différents postes du bilan et du compte de résultat est le suivant :

PASSIF	31/12/2023	31/12/2022
Autres passifs non courants		
Total passif non courant		
Emprunts et dettes financières		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	303	192
Total passif courant	303	192
TOTAL PASSIF	303	192

	31/12/2023	31/12/2022
Charges externes	-966	-855
Impôts et taxes		
RESULTAT OPERATIONNEL	-966	-855
Coût de l'endettement financier brut		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-966	-855

3.6.10.3 Rémunérations des principaux dirigeants

Le Groupe a défini et limité la définition de principaux dirigeants aux dirigeants mandataires sociaux, à savoir le dirigeant principal, Roger LECLERC, Président Directeur Général de la SA COGEELEC.

Les rémunérations attribuées aux principaux dirigeants s'analysent de la façon suivante (en K€) :

En milliers d'€	31/12/2023	31/12/2022
Salaires	300	300
Primes	253	
REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS	553	300

Le dirigeant ne perçoit pas :

- D'avantages à court terme
- D'avantage postérieur à l'emploi
- D'autres avantages à long terme
- D'indemnités de fin de contrat de travail
- De paiements fondés sur des actions

3.6.10.4 Honoraires des commissaires aux comptes

	ARC			
	31/12/2023		31/12/2022	
	Commissaires aux comptes (ARC)	Réseau	Commissaires aux comptes (ARC)	Réseau
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés				
* Émetteur	82		88	
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total	82		88	
Services autres que la certification des comptes				
* Émetteur	5		5	
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total	5		5	
TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes	88		93	

DELOITTE	
31/12/2023	31/12/2022

	Commissaires aux comptes (Deloitte & Associés)	Réseau	Commissaires aux comptes (Deloitte & Associés)	Réseau
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés				
* Émetteur	82		88	
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total	82		88	
Services autres que la certification des comptes				
* Émetteur	5		13	
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total	5		13	
TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes	87		102	

	BRUIJNSE			
	31/12/2023		31/12/2022	
	Commissaires aux comptes (BRUIJNSE)	Réseau	Commissaires aux comptes	Réseau
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés				
* Émetteur				
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total				
Services autres que la certification des comptes				
* Émetteur				
* Filiales intégrées globalement	24		20	
Sous-total	24		20	
TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes	24		20	

	ALDER SHINE LLP			
	31/12/2023		31/12/2022	
	Commissaires aux comptes (Adler Shine LLP)	Réseau	Commissaires aux comptes (Adler Shine LLP)	Réseau
Certification et examen limité semestriel des comptes individuels et consolidés				
* Émetteur				
* Filiales intégrées globalement	14		12	
Sous-total	14		12	
Services autres que la certification des comptes				
* Émetteur				
* Filiales intégrées globalement				
Sous-total				
TOTAL des honoraires des commissaires aux comptes	14		12	

Concernant les filiales étrangères, seule la Société INTRATONE UK a nommé un commissaire aux comptes : le cabinet ADLER SHINE LLP.

La Société INTRATONE BV a demandé la réalisation d'un audit contractuel sur 2022 et 2023.

3.6.10.5 Indicateurs opérationnels de performance

Marge brute

	31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	66 000	59 731
Autres produits de l'activité	24	16
Achats consommés	-22 627	-20 158
Variation de stocks de produits en-cours et produits finis	-11	-752
MARGE BRUTE	43 385	38 837
<i>En pourcentage de CA</i>	<i>65,7%</i>	<i>65,0%</i>

Les achats consommés sont détaillés au point 3.6.8.2.

EBITDA

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat opérationnel	4 784	2 345
Dotations aux amortissements	4 861	4 368
Dépréciations des actifs nettes des reprises	526	419
EBITDA¹	10 171	7 132
<i>En pourcentage de CA</i>	<i>15,4%</i>	<i>11,9%</i>

¹ EBITDA : L'EBITDA est défini par COGEELEC comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations d'actifs nettes des reprises.

3.6.11 RISQUES PORTES PAR LES INSTRUMENTS FINANCIERS

3.6.11.1 Analyse des covenants

La Société n'a été soumise à aucun covenant dans le cadre de ses financements, pour les exercices 2023 et 2022.

3.6.11.2 Échéancier des actifs et passifs financiers

2023

ACTIF (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Autres actifs financiers	506						
Titres immobilisés (parts BPA)	200						200
Retenues garanties BPI	115						115
Dépôt de garantie sur location immobilière	129						129
Dépôt de garantie local IT UK							
Dépôt de garantie local IT GMBH	22						22
Dépôt de garantie local IT BV	41		26			15	
Prêts au personnel							
Autres actifs non courants	7 119						
Créances clients	12		4				8
Créances clients sur contrats de location	4 385		1 855	1 392	861	276	1
Charges constatées d'avance	2 722		610	602	599	483	428
Actifs financiers non courants	7 625		2 495	1 994	1 460	774	902
Stocks et en-cours	16 028	16 028					
Créances clients et comptes rattachés	16 445						
Créances clients	14 248	14 248					
Créances clients sur contrats de location	2 197	2 197					
Autres actifs courants	4 035						
Prêts au personnel							
Retenues garanties BPI	75	75					
Dépôts de garantie IT UK	56	56					
Avances et acomptes versés	122	122					
Créances sociales	38	38					
Créances fiscales	2 247	2 247					
Autres créances d'exploitation	207	207					
Charges constatées d'avance	1 292	1 292					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 489	22 489					
Actifs financiers courants	58 997	58 997					
TOTAL ACTIF FINANCIER	66 623	58 997	2 495	1 994	1 460	774	902

2022

ACTIF (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Autres actifs financiers	611						
Titres immobilisés (parts BPA)	200						200
Retenues garanties BPI	190		75				115
Dépôt de garantie sur location immobilière	123						123
Dépôt de garantie local IT UK	56		56				
Dépôt de garantie local IT GMBH	22			22			
Dépôt de garantie local IT BV	19				19		
Prêts au personnel	2		2				
Autres actifs non courants	6 355						
Créances clients	2						2
Créances clients sur contrats de location	3 981		1 617	1 274	811	279	
Charges constatées d'avance	2 373		541	482	480	444	426
Actifs financiers non courants	6 966		2 290	1 778	1 310	723	865
Stocks et en-cours	16 011	16 011					
Créances clients et comptes rattachés	14 977						
Créances clients	13 038	13 038					
Créances clients sur contrats de location	1 939	1 939					
Autres actifs courants	3 936						
Prêts au personnel	17	17					
Retenues garanties BPI	50	50					
Dépôts de garantie IT UK							
Avances et acomptes versés	164	164					
Créances sociales	25	25					
Créances fiscales	2 210	2 210					
Autres créances d'exploitation	393	393					
Charges constatées d'avance	1 077	1 077					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 439	23 439					
Actifs financiers courants	58 361	58 361					
TOTAL ACTIF FINANCIER	65 327	58 361	2 290	1 778	1 310	723	865

2023

PASSIF (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes financières	17 402						
Emprunts bancaires	11 570		4 385	3 701	1 966	1 223	296
Dettes sur crédit-bail	3 871		604	625	465	298	1 879
Dettes sur locations simples	1 960		1 057	574	299	31	
Autres passifs non courants	34 712						
PCA sur contrats prépayés	34 197		3 981	3 898	3 735	3 545	19 038
CIR et CII	506		143	107	87	87	81
BPI - subvention sur avance à taux zéro							
OSEO - subventions d'investissement	9		3	3	2		
Passifs financiers non courants	52 113		10 174	8 908	6 554	5 183	21 294
Emprunts et dettes financières	7 030						
Emprunts bancaires	5 051	5 051					
Intérêts courus non échus	15	15					
Découverts bancaires	1	1					
Dettes sur crédits-bails	583	583					
Dettes financières diverses	1 380	1 380					
Dettes fournisseurs	6 136	6 136					
Autres passifs courants	12 921						
Dettes sociales et fiscales	5 837	5 837					
Avances et acomptes	11	11					
Autres dettes	2 752	2 752					
Produits constatés d'avance	4 320	4 320					
Passifs financiers courants	26 087	26 087					
TOTAL PASSIF FINANCIER	78 200	26 087	10 174	8 908	6 554	5 183	21 294

2022

PASSIF (en K€)	Valeur au bilan	- 1 an	à 2 ans	à 3 ans	à 4 ans	à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts et dettes financières	21 268						
Emprunts bancaires	14 621		4 679	4 000	3 301	1 552	1 090
Dettes sur crédit-bail	4 454		583	604	625	465	2 177
Dettes sur locations simples	2 193		888	578	405	286	36
Autres passifs non courants	30 265						
PCA sur contrats prépayés	29 496		3 321	3 274	3 195	3 056	16 650
CIR et CII	754		315	168	118	95	58
BPI - subvention sur avance à taux zéro							
OSEO - subventions d'investissement	15		6	3	3	2	
Passifs financiers non courants	51 533		9 791	8 627	7 648	5 457	20 011
Emprunts et dettes financières	5 649						
Emprunts bancaires	3 930	3 930					
Intérêts courus non échus	8	8					
Découverts bancaires	1	1					
Dettes sur crédits-bails	563	563					
Dettes sur locations simples	1 146	1 146					
Dettes fournisseurs	5 448	5 448					
Autres passifs courants	12 145						
Dettes sociales et fiscales	5 850	5 850					
Autres dettes	2 363	2 363					
Produits constatés d'avance	3 932	3 932					
Passifs financiers courants	23 243	23 243					
TOTAL PASSIF FINANCIER	74 776	23 243	9 791	8 627	7 648	5 457	20 011

3.6.11.3 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs du Groupe sont évalués de la manière suivante pour chaque année en fonction des catégories d'évaluation définies par IFRS 9 :

En K€	31/12/2023	Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
		Rubriques au Bilan	Valeur Etat de situation financière	Juste-valeur par le compte de résultat
Actifs financiers non courants	506		506	
Clients et comptes rattachés	20 842			20 842
Autres créances	6 757			6 757
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22 489	22 489		
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	50 594	22 489	506	27 599
Dettes financières courantes	7 030			7 030
Dettes financières non courantes	17 402			17 402
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 136			6 136
Autres dettes	47 632			47 632
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	78 200			78 200

En K€	31/12/2022	Valeur - état de situation financière selon IFRS 9		
		Rubriques au Bilan	Valeur Etat de situation financière	Juste-valeur par le compte de résultat
Actifs financiers non courants	611		611	
Clients et comptes rattachés	18 959			18 959
Autres créances	6 308			6 308
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 439	23 439		
Total des rubriques relevant d'un poste d'actif	49 316	23 439	611	25 267
Dettes financières courantes	5 649			5 649
Dettes financières non courantes	21 268			21 268
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 448			5 448
Autre dettes	42 410			42 410
Total des rubriques relevant d'un poste de passif	74 776			74 776

3.6.11.4 Engagements hors bilan par échéance

Engagements financiers au 31 décembre 2023

En milliers d'€	TOTAL	2024	2025	2026	2027	2028	Au-delà
<u>Engagements donnés</u>							
Suretés réelles							
Commandes d'immobilisations	341	341					
Emprunt obtenu non encore encaissé (en K\$) (2)	2 050	1 750	300				
Engagement de fourniture (1)	1 874	701	579	409	141	39	5
Intérêts des emprunts	506	180	148	110	51	16	1
Intérêts sur crédit-bail	852	165	144	123	101	86	233
Intérêts sur locations simples	37	20	11	5	1	0	0
Total engagements donnés	5 660	3 157	1 183	647	294	141	238
<u>Engagements reçus</u>							
Plafond découverts autorisés	1 250	1 250					
Commandes d'immobilisations	1 717	1 717					
Emprunt obtenu non encore encaissé (en K\$) (2)	2 050	1 750	300				
Engagement d'achat (1)	1 874	701	579	409	141	39	5
Intérêts des emprunts	506	180	148	110	51	16	1
Intérêts sur crédit-bail	852	165	144	123	101	86	233
Intérêts sur locations simples	37	20	11	5	1	0	0
Total engagements reçus	8 287	5 784	1 183	647	294	141	238

(1) Engagements sur les contrats de location

(2) La société COGEELEC possède 16,3 M\$ d'accord des banques pour des achats à terme en dollars. La société a déjà utilisé 7 518 K\$, et s'est engagé pour 1 750 K\$ sur 2024 et 300 K\$ sur 2025.

La baisse des engagements d'achat et de fourniture s'explique par :

- Au fur et à mesure que les contrats avec engagement arrivent à terme, ils sont reconduits en contrats sans engagement (le taux de résiliation est très faible) et ne sont donc plus repris en engagements hors bilan.
- De même, les nouveaux contrats conclus n'ont plus de période d'engagement ferme et ne sont donc pas repris en engagements hors bilan.

Concernant ces contrats sans engagement en cours au 31 décembre 2023, le Groupe prévoit un chiffre d'affaires de 16 534 K€ pour l'année 2024.

La Société COGEELEC possède 16,3 M\$ de lignes auprès des banques pour des achats à terme en dollars. La Société a déjà utilisé 7 518 K\$, et s'est engagée pour 1 750 K\$ sur 2024 et 300 K\$ sur 2025.

Engagements financiers au 31 décembre 2022

En milliers d'€	TOTAL	2022	2023	2024	2025	2026	Au-delà
Engagements donnés							
Suretés réelles							
Commandes							
d'immobilisations	279	279					
Travaux relatifs à l'extension							
Engagement de fourniture (1)	2 465	802	648	530	361	90	34
Intérêts des emprunts	482	157	128	94	70	26	7
Intérêts sur crédit-bail	1 037	185	165	144	123	101	319
Intérêts sur locations simples	44	18	13	8	4	1	
Total engagements donnés	4 305	1 441	953	776	558	218	360
Engagements reçus							
Plafond découverts autorisés							
	1 250	1 250					
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune Diamo							
Commandes							
d'immobilisations	1 505	1 505					
Travaux relatifs à l'extension							
Engagement d'achat (1)	2 465	802	648	530	361	90	34
Intérêts des emprunts	482	157	128	94	70	26	7
Intérêts sur crédit-bail	1 037	185	165	144	123	101	319
Intérêts sur locations simples	44	18	13	8	4	1	
Total engagements reçus	6 781	3 917	953	776	558	218	360

(1) Engagements sur les contrats de location

Les prêts accordés par OSEO BDPME pour une enveloppe globale de 3,8 M€, bénéficient de gages espèces à hauteur de 190 K€ au 31 décembre 2023.

Les prêts accordés par OSEO BDPME pour une enveloppe globale de 4,8 M€, bénéficient de gages espèces à hauteur de 240 K€ au 31 décembre 2022.

3.6.11.5 Secteurs opérationnels

La ventilation du chiffre d'affaires entre l'activité vente de matériels et prestations de services et la répartition du chiffre d'affaires entre la France et l'Export est présenté au point 3.6.8.1.

Les actifs présents à l'étranger ne sont pas significatifs.

Sur l'exercice 2023, le client FRANCOFA EURODIS représente 10% du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe.

Sur l'exercice 2022, aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires.